

Mémoires de Louis Émile VAUCHELET

Berck 1892

Transcription et notes par *Bernadette Rossignol* (avril 2021)

Note préliminaire

Une photocopie du début de ce document manuscrit nous avait été envoyée en 1996 par *Philippe Moret*, abonné de *Généalogie et Histoire de la Caraïbe* en 1994-1995, demeurant à Monistrol sur Loire (43). Elle lui avait été remise par des amis dont il ne nous a pas communiqué le nom. En le remerciant et le priant de remercier ses amis, nous lui disions tout son intérêt pour la Guadeloupe. Nous avons transcrit le texte, que nous comptions publier. Cependant il était trop long pour être diffusé dans un des bulletins mensuels et trop court pour faire l'objet d'un dossier. Puis le temps a passé et nous n'avions plus eu d'échanges avec *Philippe Moret*. Retrouvant la transcription de ce texte nous aurions voulu le contacter mais le fichier de l'Insee nous a appris son décès en 2010.

Nous envisagions à l'époque de joindre à cette publication la généalogie de la famille VAUCHELET, que nous avons établie, longtemps avant, à partir d'un arbre généalogique remis par le *R.P. Barbotin* qui l'avait reçu et ne savait qu'en faire. Mais une consultation de Geneanet nous a prouvé qu'elle a été déjà très étudiée, en particulier par *Xavier Guibe*, xguibe. Nous nous limiterons donc à des notes. Nous écrivons les patronymes en lettres majuscules, ce qui n'est bien sûr pas le cas dans le texte original.

En outre nous disposons de notes prises dans le dossier Vauchelet, vendu par un marchand de vieux papiers, avant qu'il ne soit donné en 1986 aux archives départementales de la Guadeloupe par *B. Vauchelet* qui en avait fait l'acquisition. Les informations tirées de ce dossier seront cotées **A**.

L'auteur de ces Mémoires, Louis Émile VAUCHELET (1830-1913), fils du notaire guadeloupéen Antoine Émile Vauchelet (1824-1845) et petit-fils du notaire Maximilien Vauchelet (1790-1819)¹, est né à Basse Terre le 31 mars 1830 et décédé le 30 mars 1913 à Paris. Il est l'auteur de « La Guadeloupe, ses enfants célèbres », publié en 1894.

MÉMOIRES

C'est pour vous, mes chers enfants, que j'écris ces Mémoires. Il est bon, selon moi, que l'histoire de la famille ne s'éteigne pas et que les nouveaux venus sachent ce qu'ont été leurs devanciers. Je vais donc vous tracer à longs traits, sans prétention aucune, ce que je sais des miens. Je vous ferai connaître aussi ma vie, mes impressions personnelles. Puissent ces récits vous servir d'exemple pour l'avenir ! Puissent-ils aussi vous faire apprécier ceux qui ne sont plus et qui de là-haut veillent sur nous !

¹ Dates d'exercice. Voir p. 59-60 de « Notaires de la Guadeloupe au XVIIIe siècle » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2014-art24.pdf>.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Pour rendre plus facile la tâche du lecteur et pour mieux grouper les faits, je les diviserai en deux parties

- la première comprendra tout ce qui est antérieur à ma naissance et qui ne concerne, par conséquent, que mes parents ascendants ² ;
- la seconde, tout ce qui s'est passé de mon temps.

Je diviserai encore celle-ci en chapitres :

le premier : ma tendre jeunesse jusqu'à mon départ pour la France ;

le second : mon séjour en France ; ³

le troisième : tout ce qui s'est passé, de mon retour à la Guadeloupe à mon mariage ;

le quatrième : les faits arrivés depuis et jusqu'à mon départ pour la France ;

enfin le cinquième : ce qui s'est passé depuis.

Quand je ne serai plus de ce monde et s'il vous arrive de jeter un coup d'œil sur ces Mémoires, mes chers enfants, pensez à celui qui les a écrits et qui a toujours bien aimé les siens et chéri sa femme et ses enfants.

Vauchelet
Berck, 1892

PREMIÈRE PARTIE

Mon bisaïeul, Antoine VAUCHELET, était receveur général des loteries royales de France ⁴. Il était parisien et il habitait la paroisse Saint-Nicolas des Champs. Il épousa Marie Marguerite LONGELET. Ils eurent au moins deux fils (je dis au moins, parce que je n'ai entendu parler que de deux) : le père de Théophile (le peintre) et de Laure (peintre aussi), et mon grand-père Maximilien. C'est tout ce que je sais de mes bisaïeuls paternels.

Maximilien VAUCHELET

Maximilien VAUCHELET naquit à Paris le 4 octobre 1763. Il fit de bonnes études mais, au lieu de choisir une carrière administrative ou toute autre, ses goûts le portèrent vers le théâtre. Il voulait se faire acteur et beaucoup par amour, paraît-il, parce qu'il s'était épris d'une actrice. Son père ne voulut pas lui laisser suivre cette carrière car il avait d'autres vues sur lui. Il résolut alors de l'éloigner du milieu dans lequel il passait son temps et de le faire voyager.

Mon grand-père s'était lié avec LE KAIN ⁵, célèbre acteur, et celui-ci le détournait de l'idée de monter sur les planches. Mon bisaïeul le sut, en remercia LE KAIN et le pria de lui prêter son concours pour éloigner Maximilien. Il fut alors décidé que celui-ci quitterait la France et il y consentit. Il avait alors 21 ans.

² Nous introduisons des intertitres dans cette partie pour en faciliter la lecture.

³ Là se termine le texte envoyé par Philippe Moret.

⁴ Fils de Gratien, marchand de savon à Reims (lettres patentes de Colbert du 16 mai 1665) et Henriette Richelet (parents d'Henriette, mariée à Reims, Saint Denis, le 27/01/1699 avec Pierre Lacourt). Privilège de fabriquer et vendre des savons gras façon Hollande, pendant 10 ans, dans toute la province de Champagne (Bibliothèque de la Chambre des Députés, Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France ; numérisé et indexé par Geneanet, p. 288, vue 372)

⁵ Écrit Lequin par l'auteur.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

LE KAIN, de son vrai nom MAUDUIT ⁶, avait un frère, le Révérend père Hubert MAUDUIT, qui était supérieur des religieux de la Charité à la Guadeloupe ⁷. Il fut résolu que mon grand-père partirait pour cette île, porteur d'une lettre de recommandation de l'acteur pour le religieux. Maximilien s'expatria donc et arriva dans la colonie le 8 août 1784.

Comme on s'y attendait, le R.P. Mauduit reçut avec bienveillance mon grand-père et se l'attacha même, à la Basse-Terre, en qualité de secrétaire et de comptable de la communauté de la Charité. Il ne cessa jamais par la suite de lui porter le plus vif intérêt.

Cette position chez les R.R.P.P. ne devait être que provisoire : Maximilien fut attaché, en qualité de secrétaire particulier, au comte de THILLY ⁸. Il le quitta en 1789 ou 1790 ⁹ et fut commissionné notaire à la Basse-Terre (Guadeloupe).

De ce moment mon grand-père ne pensa plus à retourner en France et il dut songer à se fixer définitivement à la Guadeloupe. Le 24 janvier 1791, il épouse donc, à la Basse-Terre, Jeanne Baptiste Louise Désirée FÉRAUD, fille mineure de Louis FÉRAUD, maître en chirurgie à la Guadeloupe, et de Pélagie RIDE, native de la paroisse de Saint-Dominique du Baillif. Tous habitaient la ville de la Basse-Terre. Le contrat de mariage a été passé par M^e THIERRY, le 24 janvier 1791, et la cérémonie religieuse a eu lieu le même jour, à l'église Notre-Dame du Mont-Carmel. M. FÉRAUD avait une autre fille, Marie Antoinette, née le 24 avril 1770 à la Basse-Terre. Je ne sais ce qu'elle est devenue ¹⁰.

Disons une fois que M^{me} FÉRAUD mourut un an après avoir marié sa fille, en janvier 1792. Environ trois mois plus tard, M. FÉRAUD partit pour la France. Le chagrin l'avait fait s'adonner à l'usage des liqueurs fortes. Il n'avait pas de fortune. Il mourut à l'hôpital de Toulon, où il était attaché comme médecin, le 26 décembre 1797 (6 nivôse an VI) ¹¹.

⁶ D'après sa notice Wikipedia Il s'appelait Henri Louis Caïn dit Lekain (1729-1778). Ces dates ne peuvent pas correspondre puisque le départ pour la Guadeloupe de Maximilien Vauchelet daterait de 1784. A moins qu'il ne s'agisse d'un fils qui serait acteur comme lui. En outre nous ne trouvons pas le patronyme MAUDUIT dans son ascendance (Geneanet).

⁷ R.P. Hubert Mauduit, religieux de la Charité, longtemps supérieur des hôpitaux de son ordre à la Guadeloupe (1783), après avoir été chirurgien major de l'hôpital de Saint Pierre de la Martinique et avoir participé aux expéditions de la Dominique et de Sainte Lucie et à la campagne de M. de Guichen en avril et mai 1780 (Colonies E 306). Né Marie Augustin Mauduit à La Rochelle le 12/12/1741 il est mort à Poitiers le 21/01/1818 (Moniteur universel 17/02/1818 et relevés Geneanet). Il était fils d'Isaac Mauduit et Marie Anne Bultel (Alexandre Blondet et autres sur Geneanet qui ne connaissent que son baptême). Parmi ses nombreux frères et sœurs, aucun rapport avec l'acteur.

⁸ Edouard Hilaire Louis comte de TILLY, aide-major général à la Guadeloupe, lieutenant de roi à la Grande-Terre (1771) (Colonies E 179). Commandant par intérim de la Guadeloupe en 1776, major général à la Martinique et brigadier des armées du roi en 1778, nommé commandant par intérim de la Guadeloupe en 1784 puis commandant en second.

⁹ Le comte de Tilly est décédé le 16 décembre 1785 à Basse Terre. Vauchelet n'a donc été son secrétaire que très peu de temps

¹⁰ Le couple Féraud, marié en 1760 aux Vieux Habitants, avait eu en fait au moins 7 enfants, dont 2 filles mortes dans l'enfance, l'une d'elle étant une Antoinette (1778-1781). Celle qui est née le 24 avril 1770 c'est l'épouse de Vauchelet... Dans une lettre du 2 pluviôse X (22/01/1802) M. Lieutaud envoie ses « hommages à votre épouse et à Mlle sa sœur » A. Une demoiselle Féraud vivait donc bien avec le couple Vauchelet. Il s'agit de Madelonnette, restée célibataire, née vers 1775, le dernier enfant, comme il l'écrira plus loin.

¹¹ Extraits d'une lettre écrite de Toulon, le 2 pluviôse an X (22/01/1802) par M. Lieutaud à M. Vauchelet, rue des Saussayes à Paris : « Votre malheureux beau-père, longtemps avant de venir résider à Toulon, avait vendu sa bastide du terroir de La Seyne. » Il a été longtemps en bonne santé mais le vol de quelques louis, l'abus des liqueurs fortes et de ragoûts très épicés ont causé une irritation des nerfs suivie d'une fièvre

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Il avait un frère, Louis Antoine FÉRAUD, enseigne de vaisseau, qui fut plus tard capitaine de port à Saint-Martin. Il est mort chez mon père, à la Basse-Terre, le 9 mai 1827¹². Il a laissé un fils, Louis FÉRAUD, qui habitait l'île de Porto Rico. Je ne sais ce qu'il est devenu.

Mon bisaïeul FÉRAUD avait aussi une sœur à Toulon, Mme CHAUSSET. Un de ses fils, FÉRAUDHIÈRE¹³, a fait la campagne d'Egypte¹⁴ avec son cousin germain CHAUSSET. Il a été d'abord officier d'artillerie, puis lieutenant de vaisseau.

Lorsque la Guadeloupe fut prise par les Anglais, en l'an II (1793¹⁵), mon grand-père VAUCHELET fut déporté. Il habita alors, avec les siens, Gustavia (île de Saint-Barthélemy). Il ne revint à la Guadeloupe qu'en pluviôse an III, à la reprise de l'île par les Français¹⁶.

Par arrêté du 10 juin 1796 (22 messidor an IV) des agents particuliers du Directoire Hugues et Lebas, mon grand-père paternel reprit son étude de notaire et ne la quitta que le 21 germinal an VIII (11 avril 1800) pour rentrer en France.

En vertu d'un arrêté du 22 germinal an VII (11 avril 1799), Maximilien fut nommé juge de paix du canton de la Basse-Terre, Parc et Matouba¹⁷. Il fut le premier juge de paix nommé à la Guadeloupe. Mon grand-père fut chargé, conjointement avec M. SÉRÂNE¹⁸, de l'administration des encans publics. Il occupa aussi divers emplois judiciaires.

Pendant son séjour à la Guadeloupe, mon aïeul fit une fortune raisonnable. Comme commissaire-priseur encanteur surtout, il gagnait beaucoup d'argent. Ainsi mon père me disait tenir du sien que lorsqu'il rentrait chez lui le soir après la vente de quelque bonne prise, surtout celles faites par les corsaires, il avait pour ses honoraires son chapeau rempli de moèdes. La moède était une pièce d'or valant 66 livres coloniales ou 35 francs 65 centimes de notre monnaie actuelle. On la prenait également au poids.

Cet argent, il l'envoyait successivement à son frère aîné, qui habitait Paris, en le priant de le placer pour lui, afin qu'il le retrouvât à son retour.

maligne ; on le transporta à l'hôpital de la marine où il était employé comme officier de santé auxiliaire ; il mourut peu après, ayant consigné entre les mains de M. Auffray, officier d'administration et créole de la Pointe à Pitre 5 à 600 francs qu'il a remis à Féraud à son retour de la campagne d'Egypte. M. Auffray est parti de Marseille pour la Guadeloupe le 28 du mois dernier. **A**

¹² Il est décédé le 8 mai (déclaré le lendemain), lieutenant de port à Saint Martin, âgé de 53 ans.

¹³ Contraction de Féraud d'Hyères, Hyères étant la ville d'origine des Féraud. Le patronyme Féraud y est toujours représenté. Il sera de nouveau question de Féraudhière plus loin.

¹⁴ Le 2 pluviôse X (22/01/1802) lettre de M. Lieutaud à M. Vauchelet, rue des Saussaye 1239 à Paris : « Votre beau-frère est à Toulon depuis deux mois ; il est sensible à votre souvenir et celui de ses sœurs. » **A**

¹⁵ Sic. En fait le 20 avril 1794, 1^{er} floréal an II.

¹⁶ Les Anglais évacuèrent Basse Terre le 21 frimaire an III (11/12/1794). Or le couple Vauchelet avait eu une première fille, Marie Marguerite Joséphine, baptisée le 03/04/1792 à Saint François Basse Terre où elle mourut le 10 septembre 1794, le père étant dit dans l'acte notaire royal ; il n'aurait donc pas été déporté. Le 27 germinal an IV (16/04/1796), à la naissance de son fils Maximilien Auguste, il est secrétaire de la commission nationale et demeure à Basse Terre « dans la maison de la République ci-devant à Brinon, émigré, rue de Charenton ». **A**

¹⁷ Nommé par Desfourneaux, agent exécutif du Directoire à la Guadeloupe. **A**

¹⁸ Voir GHC 197, novembre 2006, pp. 5022 et ss, « Le notaire SERÂNE et sa famille, à Marie-Galante et Basse Terre sous la Révolution ».

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Mon grand-père possédait alors une belle propriété à la Basse-Terre, au-dessus du Champ d'Arbaud, appelée Petit Versailles. C'est la même qui, aujourd'hui, sous le nom de Versailles, appartient aux sœurs de Saint-Joseph de Clugny et où elles ont leur pensionnat. C'est là que naquit mon père et c'est là qu'il fut baptisé « à la républicaine », c'est-à-dire porté tout nu sur la table du festin et arrosé de champagne. Il faut ajouter qu'il était dans un plat d'argent.

Les couples Vauchelet et Féraud et leurs enfants

Quand mon grand-père quitta la Guadeloupe, le 21 germinal an VIII (11 avril 1800)¹⁹ - il était alors juge de paix du canton de la Basse-Terre, Parc et Matouba depuis le 22 germinal an VII²⁰ - il n'avait que trois enfants : Auguste François Maximilien, appelé en famille Maxime, âgé de 6 ans ; Antoine Émile (mon père), âgé de 2 ans ; et Julie, âgée de 6 mois. Outre sa femme et ses enfants, il avait avec lui ses belles-sœurs : Marie Anne FÉRAUD, âgée de 25 ans, et Agnès Madelonnette FÉRAUD, âgée de 20 ans. Il avait alors 37 ans et sa femme 29 ans.

Voici leur signalement datant de cette époque et que j'extrai des passeports officiels, qui leur avaient été délivrés à la Guadeloupe le 15 germinal an VIII²¹ :

- Mon grand-père : âgé de 37 ans, natif de Paris, taille 5 pieds 4 pouces et 6 lignes (1 mètre 76 centimètres), cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, nez gros, bouche ordinaire, menton rond, visage ovale.
- Ma grand-mère : âgée de 29 ans, native de la Guadeloupe, taille 4 pieds 10 pouces, cheveux et sourcils noirs, front petit, yeux grands et noirs, nez petit, bouche moyenne, menton rond, visage rond.
- Ma grande tante Marie Anne : taille 4 pieds 10 pouces, cheveux noirs, front ordinaire, yeux noirs et grands, nez long, bouche moyenne, menton petit, visage long.
- Ma grande tante Madelonnette : âgée de 20 ans, taille 4 pieds, cheveux et sourcils châains, front ordinaire, menton petit, visage ovale.

Mes grand-père et grand-mère FÉRAUD, qui s'étaient mariés le 4 mai 1760, ont eu 7 enfants, savoir :

- Marie Madeleine, née le lundi 4 mai 1761, juste un an, date pour date, après leur mariage, morte enfant.
- Louis André, né le samedi 19 février 1763, mort vers 1810.
- Désirée (mon aïeule), née le mercredi 4 mai 1770, juste 9 ans, date pour date, après le mariage de ses parents, morte le 26 juillet 1825.
- Marie Anne, née le jeudi 21 janvier 1773. Elle épousa Jacques Edmond CODÉ, médecin, et devint veuve le 2 juin 1821 et elle mourut le 8 novembre 1835.
- Louis Antoine Féraudhière, né le lundi 12 décembre 1774, mort le 8 mai 1827.
- Madelonnette, née le 28 octobre 1777, morte chez mon père le 25 septembre 1844. Je l'ai connue, aussi je parlerai d'elle plus longuement par la suite.

¹⁹ Il fut remplacé dans ses fonctions de juge de paix de Basse Terre par le citoyen Bonnet, nommé greffier. Il emportait les regrets et félicitations des « agens des Consuls de la République française aux îles du Vent », Jeannet, Bresseau et Baco. **A**

²⁰ 11 avril 1799.

²¹ 5 avril 1800. Le 29 juillet 1800 autre passeport à Gustavia (Saint Barthélemy) en danois. **A**

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- Marie Antoinette, née le 19 avril 1779, morte enfant.

Paris, ruiné par son frère

Lorsque mon père arriva à Paris, il eut une cruelle déception : son frère aîné ²², à qui il avait confié ses fonds, lui avoua qu'il avait disposé de sa fortune et qu'il était dans l'impossibilité matérielle de la lui rendre : il avait joué et il avait tout perdu !

Je m'arrête ici, mes chers enfants, pour vous donner un conseil : ne jouez jamais ! Que cette leçon vous serve, comme elle a servi à mon père et à moi.

Mon aïeul, en face de son frère, qui implorait son pardon, sinon qui voulait se tuer, lui pardonna. Pouvait-il faire autrement ? Mais il eut la faiblesse de lui avancer des fonds et de contracter avec lui une espèce de société pour le rétablissement et l'exploitation d'une blanchisserie de cire que son frère possédait alors à Châtenay, près de Paris.

L'association ne fut pas de longue durée : VAUCHELET, de Paris, loin de répondre à l'amitié et à la nouvelle preuve de confiance de son frère cadet, dilapida les fonds de son associé au point que dans l'espace de peu de mois mon grand-père, victime de la plus grande ingratitude, se vit ruiné et obligé de s'en retourner à la Guadeloupe, où il possédait encore quelques moyens d'existence.

La société dissoute, on fit un règlement. Il s'ensuivit que VAUCHELET aîné était redevable à son frère cadet d'une somme évaluée à 47.781 francs tournois, dont mon grand-père ne toucha jamais un centime. Il eut aussi de son frère plusieurs billets, environ pour une douzaine de mille francs, qui furent complètement perdus pour lui.

Mes grands-parents habitaient à Paris, rue de Tournon, à l'hôtel de l'Empereur Joseph II, près du Luxembourg. Cet hôtel existe encore de nos jours ²³.

A cause des événements politiques de la Guadeloupe, mon grand-père n'avait pu y faire baptiser ses enfants. C'est à Paris qu'ils le furent. Mon oncle Maximilien Auguste, qui était né à la Basse-Terre (Guadeloupe) le 11 vendémiaire an III (3 octobre 1794) à 4 heures du matin, rue de Charenton (maison de la République ci-devant à Brisson, émigré ²⁴), reçut le baptême dans l'église paroissiale de Saint-Roch à Paris, le mercredi 8 floréal an X (28 avril 1802). Il eut pour parrain son cousin issu de germain, VAUCHELET Charles Jean Baptiste Simon ²⁵, chef de division à l'administration des postes, demeurant rue Basse-du-Rempart n° 360, et pour marraine la femme de celui-ci, née Bonne Louise Théodore BOIZOT ²⁶. Et quand mon grand-père s'en retourna à la Guadeloupe, c'est à eux qu'il confia l'éducation de son fils aîné.

²² Antoine Vauchelet, né vers 1762 et décédé le 09/11/1819, marié le 25/10/1791 avec Sophie Hortense Engren, d'où 3 fils et 1 fille (Xavier Guibe, xguibe sur Geneanet).

²³ Une photo s'Eugène Atget, au musée Carnavalet, représente le restaurant Foyot et hôtel meublé de Joseph II, 33 rue de Tournon, à l'angle de la rue de Vaugirard. L'empereur y aurait logé incognito. Le bâtiment fut rasé après la faillite du restaurant en 1938. C'est l'emplacement du square, kiosque à journaux et arrêt de bus face au palais du Luxembourg.

²⁴ L'acte est collationné ; il faut peut-être lire Brinon : Pinel de Brinon ?

²⁵ L'ancêtre commun serait donc Gratien Vauchelet, marchand de savon à Reims.

²⁶ Charles Jean Baptiste Simon Vauchelet est fils de Jean Baptiste et Catherine Champion. Mariage le 30/03/1793 avec Bonne Louise Théodore Boizot (Tables des mariages parisiens 1793-1802, AD75 V10E12).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Mon père, qui était né à la Basse-Terre le 10 mai 1798 (21 floréal an VI) à 8 heures du matin, eut pour parrain M. OUDART, grand juge, ce qui correspond de nos jours à juge à la Cour de cassation ²⁷. J'ignore le nom de sa marraine et l'église dans laquelle il fut baptisé ²⁸.

Ce M. OUDART avait eu des malheurs domestiques ; par suite, il avait dû se séparer de sa femme ²⁹ qui s'était retirée dans sa famille. Il vivait seul avec sa fille, Augustine ³⁰, enfant de l'âge de mon père, et une vieille ménagère qui remplaçait de son mieux M^{me} OUDART. Il habitait la même maison que ma famille.

Les enfants se voyaient, se rencontraient et jouaient ensemble, soit dans la cour de l'hôtel, soit dans le jardin du Luxembourg, qui était tout près. Les deux bonnes (celle de mon père était négresse) aimaient aussi jacasser et se recherchaient. La blanche était fière d'être avec la négresse et celle-ci heureuse de trouver une compagne, qui aimait lui faire parler de son pays. Une grande amitié ne tarda pas à s'établir entre les deux enfants qui, par la suite, ne pouvaient plus se passer l'un de l'autre. M. OUDART, de son côté, avait fait la connaissance de ma famille ; il trouvait mon père tout gentil et original sous son costume léger des Antilles, car on l'habillait toujours à la créole. Il est bon d'ajouter qu'il était un bel et joli enfant blond avec des yeux bleus. M. OUDART devint bientôt l'ami de la maison. Aussi quand le départ de mon grand-père fut résolu, il le pria de lui laisser le petit Émile, qu'il aimait bien et qu'il considéra plus tard comme son propre enfant. On accepta. Quant à Augustine, son affection pour mon père ne se démentit jamais : elle l'aimait fraternellement.

Augustine OUDART épousa son cousin GILLOT SAINT EVRE ³¹, que mon père a également beaucoup connu. Ce sont eux qui, plus tard, se chargèrent de moi quand je vins en France en 1844.

M. OUDART avait une taille de géant (6 pieds 4 pouces, comme on disait alors). C'est son portrait, peint par M. GILLOT SAINT EVRE, son gendre ³², que l'on voit dans mon salon. Bien planté, il faisait sensation : on se retournait pour le voir passer. Je dis ceci pour arriver, mes enfants, à vous raconter ce qu'il advint à mon père tout enfant. Il avait été volé, et je m'empresse d'ajouter, retrouvé. Vous allez voir.

²⁷ Fleurant Jean Baptiste Oudart né à Éclaron (Haute-Marne, 52) en 1756 et décédé à Paris en 1835, juge au tribunal civil de la Seine (1796), chef de division au ministère de la justice (1796) puis président du tribunal criminel de la Seine (1800) (Jérôme Vanel, caillotte974 sur Geneanet)

²⁸ D'après la généalogie Vauchelet, il a été baptisé à Éclaron, canton de Saint Dizier (Haute Marne), que nous verrons plus loin.

²⁹ Marie Jeanne Rose Mandon 1766-1841 (caillotte974).

³⁰ Erreur pour Marie Antoinette Justine, née le 12 avril 1784 à Éclaron.

³¹ Dans les relevés Geneanet, décès le 20/02/1871 à Biarritz de Pierre Édouard Marie Gillot Saint Èvre, né vers 1791, marié avant 1816 avec Marie Antoinette Justine (et non Augustine) Oudart. Leur fille fut prénommée Augustine, d'où sans doute l'erreur sur le prénom de la demoiselle Oudart, à moins que ce ne soit un prénom donné en famille.

³² Édouard Gillot Saint Èvre, né à Boulton sur Suipe (Marne, 51) est un peintre d'histoire actif de 1820 à sa mort https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Gillot_Saint-Evre. Il a peint plusieurs tableaux pour le palais du Luxembourg et pour Versailles et a restauré en 1839 « Le martyr de St Laurent » de l'église d'Éclaron (le village des Oudart) ; voir p. 128 des Mémoires de la Société des lettres (...) de Saint Dizier de 1880-1881, dans la « Notice sur le village d'Éclaron par M. le vicomte de Hédouville » <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5665526m.image.r=GILLOT-ST-EVRE.f136.hl>

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Mon père avait été avec Augustine OUDART, sous la surveillance de la vieille bonne, que l'on appelait Marie Anne, je crois, jouer au jardin des Tuileries ou peut-être celui du Luxembourg. Là, mon père, qui était joli et bel enfant, avec de grands cheveux blonds bouclés, fut attiré à l'écart par une dame qui lui offrit des gâteaux, puis finalement le vola. Cette dame, riche, mariée depuis quelque temps déjà, désespérait d'avoir un bébé et résolut de s'en procurer un. Elle fit mon père monter dans sa voiture, en le cajolant toujours, et disparut avec lui. Elle l'emmena chez elle, se proposant de l'adopter. Le petit Émile, le premier moment passé, pleura et demanda à s'en aller chez lui, mais bien inutilement. Il dut se résigner : il était d'ailleurs on ne peut mieux soigné.

La bonne, comme on le pense bien, fut désolée et ne put que rentrer à l'hôtel raconter à M. OUDART la disparition de l'enfant. On prévint de suite la police, on se mit en quatre pour arriver à retrouver l'enfant. Tout fut inutile. M. OUDART désespérait déjà de retrouver son filleul, car plusieurs jours s'étaient déjà écoulés, lorsque se promenant sur les boulevards, il reconnut la voix de mon père qui l'appelait. Émile, de la voiture de cette dame qui le faisait promener, reconnu, par sa haute taille qui dépassait toutes les têtes, M. OUDART. Cette dame lui imposa silence et voulut le cacher ; mais l'enfant appelait de plus belle son parrain et celui-ci ne tarda pas à écarter la foule, qui se rassemblait, et s'emparer d'Émile, qui lui sauta au cou. La dame s'excusa, expliqua tout et implora son pardon, qui lui fut accordé : M. OUDART, vous le pensez bien, était trop heureux, en ce moment-là, de retrouver son fils d'adoption. Et voilà comment mon père fut volé et retrouvé !

Mais revenons à mes grands-parents paternels. Dans l'espoir d'y refaire leur fortune, ils repassèrent les mers et retournèrent à la Guadeloupe, ne ramenant avec eux que leur fille Julie. C'était au commencement de l'année 1802.

Vous devez penser, mes chers enfants, combien cette séparation devait être pénible pour mes grands-parents. Il faut passer par là pour en comprendre tout le sacrifice. Mais, ruinés, il ne leur restait que l'espoir, bien vague, de reconquérir la fortune perdue. Heureux encore pour eux qu'ils aient trouvé sur leur route des âmes charitables qui adoptèrent pour ainsi dire leurs deux premiers enfants.

Retour à la Guadeloupe

Rentré à la Guadeloupe, au commencement de l'année 1802³³, mon grand-père se remit à l'œuvre. Aimé, estimé de tous, chacun lui prêta son concours. Il fut nommé successivement : curateur aux successions vacantes près le tribunal de première instance de la Basse-Terre, le 30 frimaire an XI (21 décembre 1802) ; membre du tribunal spécial, le 22 pluviôse an XI (11 février 1803) ; avoué près le tribunal de première instance de la Basse-Terre, le 9 germinal an XI (30 mars 1803), etc.

Il reprit ses fonctions de notaire le 18 mars 1812 et les exerça jusqu'en 1815, époque à laquelle la colonie fut prise par les Anglais. Il fut réintégré en 1817, après la réoccupation

³³ Autorisé à reprendre ses fonctions de notaire à la Guadeloupe, sur sa demande, le 23 fructidor IX (10/09/1801). Passeport pour la Guadeloupe le 28 fructidor (15/09/1801) : Maximilien Vauchelet, 38 ans, né à Paris, 1m 76, blond, yeux bleus. Le 5 vendémiaire X (27/09/1801) lettre du ministre au contre-amiral Lacrosse, capitaine général à la Guadeloupe, l'invitant à rétablir Vauchelet dans ses fonctions de notaire. Le 14 frimaire (05/12/1801, lettre du ministre de la Justice au citoyen Vauchelet, demeurant rue de la Saussaye 1239, accusant réception de sa demande d'une place de greffier en chef à un tribunal de première instance de Guadeloupe ou Martinique. **A**

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

de l'île par les Français et enfin il décéda, n'ayant pu relever sa fortune, le 24 août 1820, à la Pointe-à-Pitre, où il résidait depuis environ deux ans.

Par dépêche du 1^{er} septembre 1814, le ministre et secrétaire d'État du département de la Marine et des Colonies autorisa mon grand-père, au nom du Roi, à se décorer de la Fleur de Lys³⁴, pour dévouement à sa personne et zèle dans les diverses fonctions qu'il a remplies à la Guadeloupe. Il était alors notaire royal à la Basse-Terre.

Des certificats de personnes éminentes de France et des colonies témoignent de la valeur personnelle de mon grand-père.

A leur retour dans la colonie, mes grands-parents habitaient la propriété dite Tivoli, située au haut de la rue de Monrepos, qui était alors bien habitée. De nos jours, elle n'est plus qu'un chemin conduisant au morne Cléret. Ils avaient acheté ce bien, payable en rente perpétuelle. La maison avait été incendiée en 1794, lors des troubles de la colonie et du siège des Anglais. Elle fut rebâtie et, après la mort de mon grand-père, vendue et adjugée à mon père par jugement du tribunal de la Basse-Terre, du 22 octobre 1822. Elle fut enfin détruite pour une dernière fois, par l'ouragan du 26 juillet 1825. Ses débris servirent à mon père pour faire construire l'appentis qui était dans sa maison de la rue de la Comédie, maison dans laquelle je suis né ainsi que mes sœurs. Quant à Tivoli, le terrain qui se compose de deux étages et qui a une superficie d'environ trois quarts d'hectare, est là, et mon neveu, Charles de VILLEPIN³⁵, en jouit tant bien que mal car, l'eau n'y venant plus, le sec rend impossible toute culture.

Comme nous l'avons vu plus haut, mon grand-père VAUCHELET mourut à la Pointe-à-Pitre le 24 août 1820. Il a été soigné pendant cette dernière maladie par une nommée Marie Joseph BASSA. Mon père, qui habitait la Basse-Terre, avisé que son père était malade, partit de suite. Les moyens de locomotion d'alors étaient restreints : il dut faire le voyage par terre, à cheval, voyage pénible par conséquent. Arrivé à destination et ne rencontrant personne de connaissance dans les rues, il se rendit tout droit chez son père. C'était, comme nous l'avons dit, le 25 août, jour de fête, et les personnes appelées à veiller le corps de mon grand-père, mort la veille, étaient occupées ou regardaient par les fenêtres ce qui se passait dans la rue. Elles ne virent pas arriver mon père ou ne le reconnurent pas, et celui-ci, préoccupé et ne se doutant pas du malheur arrivé, se dirigea tout droit dans la chambre de son père, qu'il trouva étendu sur son lit mortuaire. Il fut pris d'un tel saisissement qu'il perdit connaissance et s'affaissa sur le parquet. Le bruit de sa chute le fit voir ; on le releva et on le mit au lit. Il ne put assister à l'enterrement de son père et fit une maladie. En me racontant ce triste événement et bien d'autres, mon père me disait que sa vie était un vrai roman. Nous le verrons plus tard.

C'est vers 1812 ou 1813 que naquit mon oncle Nestor. Il mourut le 26 juillet 1825³⁶.

Ma grand'mère paternelle était fort bien faite et fort belle, d'un caractère gai et un peu excentrique. Elle avait des goûts créoles. Elle aimait porter de beau linge, de dessous

³⁴ Décoration du Lys créée le 26 avril 1814.

³⁵ Né le 01/03/1848, fils de Denis Alexandre Varanguien de Villepin et Élina Marie Antoinette Vauchelet, mariés le 06/07/1842.

³⁶ Louis Sylvestre, né le 20/02/1812 et décédé à 13 ans le 26/07/1825 à Basse Terre, lors d'un ouragan, avec sa mère (voir plus loin).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

surtout. D'une santé robuste, elle ne cessait de faire des imprudences. Ainsi, par les fortes chaleurs, elle se retirait dans sa chambre, se vêtissait légèrement et s'arrosait le corps avec de l'eau froide pour avoir plus frais. Elle le faisait souvent en se mettant au lit. Elle préférait les mangers créoles aux mets européens et dans presque tout elle mettait du piment. Elle faisait mieux, elle en mangeait plusieurs aux repas ; elle les hachait dans son assiette ou mordait à même.

Courageuse et sachant aimer ses enfants, pour eux et non pour elle, elle se sépara de sa seule fille et l'envoya en France, pour son éducation, confiée à une amie, sa marraine. Julie avait alors seize ans ³⁷.

Le frère aîné de mon père, Maxime, comme nous l'avons vu, fut élevé en France dans la famille VAUCHELET, par son parrain qui était directeur des postes à Genève. De là il alla passer trois ou quatre ans avec eux à Chavanges en Champagne ³⁸ ; puis il s'en retourna à la Guadeloupe en 1816. Il était médecin.

Attaché à l'hôpital militaire de la Pointe-à-Pitre, il devait épouser une jeune personne de la ville ; mais, son mariage décidé, il dut rompre des relations intimes avec une femme de couleur, qui habitait près de l'hôpital et chez laquelle il avait l'habitude de prendre son café noir le matin en se rendant à sa visite. Cette fille parut comprendre les motifs de cette rupture, mais elle en ressentit au fond du cœur une vive jalousie et voulut se venger sur mon oncle. Peu de jours avant la date fixée pour le mariage, comme il passait devant la case de cette fille, le matin comme d'habitude, elle l'appela, lui assura qu'elle ne lui en voulait nullement de sa rupture et qu'elle espérait bien qu'il viendrait encore de temps en temps prendre son café noir chez elle en se rendant à l'hôpital. Elle lui en offrit alors et il en accepta. Il trouva, a-t-il dit plus tard, un singulier goût à ce café, qui évidemment était empoisonné. En effet, mon oncle ne tarda pas à en ressentir les effets. Après de vives douleurs à l'estomac, il s'aperçut que le mal se portait au cerveau et petit à petit il devint fou. Dans ses moments de calme, il devenait lucide et expliquait la cause de son mal ; il priait de l'attacher quand il sentait arriver la crise, afin de ne pouvoir faire de mal à son entourage. Enfin il mourut, dans des douleurs atroces, chez mon père, qui l'avait fait venir à la Basse-Terre ³⁹. Mon père porta plainte contre cette femme de couleur ; on instruisit l'affaire, mais, faute de preuves suffisantes, cette mulâtresse ne put être condamnée.

Que ce triste exemple vous serve de leçon, mes chers fils, et vous préserve d'un sort semblable. Que votre conduite soit régulière. Faites comme mon père et comme moi : mariez-vous jeunes. Mais ayez bien soin de choisir des femmes dignes de vous.

Mes grands-parents paternels habitaient leur propriété de Tivoli. C'était une belle maison en pierre, bâtie sur l'étage supérieur du terrain, avec escalier double conduisant à l'étage inférieur du jardin, avec eau, etc. Cette propriété, comme je vous l'ai déjà dit, était située au haut de la rue de Monrepos. De là, on domine la ville et ses environs, la rade. La vue est splendide : au nord, on voit la campagne couronnée par la Soufrière ; à l'est, la ville de la

³⁷ Elle est née le 18 fructidor an VII (04/09/1799), naissance déclarée le 20 pluviôse an VIII (09/02/1800). Elle serait donc partie pour France vers 1816.

³⁸ Aube, 10.

³⁹ Décès le 20 d 21/12/1829 Basse Terre ; officier de santé, 35 ans, chez M. Vauchelet son frère, rue de la Comédie.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Basse-Terre et, au-dessus d'elle et la dominant, les mornes du Houelmont ; au sud, la rade et la mer bleue des Antilles ; et à l'ouest, la campagne et les mornes du Baillif.

Un jour qu'on avait fait la récolte des pois de bois ⁴⁰ et que sur la table de la salle à manger ma grand'mère s'amusait à les écosser avec quelques amies qui étaient venues la voir, il lui arriva un de ces épisodes qui ne s'oublie de la vie. Vous allez en juger :

Il y avait environ un mois que ma tante Julie était partie pour la France sur un navire marchand se rendant à Bordeaux. Tout à coup et au milieu de la conversation qui était animée et gaie, mon aïeule s'arrête brusquement, son regard devient fixe, elle pâlit, pousse un cri déchirant et s'évanouit. Après beaucoup de peine, on la fait revenir à elle ; ses sens recouverts, elle raconte, tout anxieuse, qu'elle a entendu la voix de sa fille qui l'appelait, qu'elle a vu sombrer le navire et Julie disparaître dans les flots en lui jetant un dernier adieu. On eut beau essayer de la raisonner, de la rassurer, elle voulut croire à sa vision qui, pour elle, n'était pas le jouet d'une illusion. On prit date et quelqu'un écrivit sur la tapisserie l'heure de cette vision ⁴¹. Chose étrange et qui justifie cette intuition qu'ont quelquefois les mères, on eut plus tard la certitude, eu égard à la différence d'heure des deux continents, qu'à ce même moment le navire, en vue déjà de la tour de Cordouan, près de Bordeaux, fut pris par un grain et sombra. On ne put sauver que le mousse et deux matelots ⁴².

Peu de temps après, ma grand'mère paternelle perdit son mari à la Pointe-à-Pitre où elle n'avait pu le suivre ⁴³. J'ai déjà raconté sa mort. Elle vit ensuite mourir son fils aîné, Maximilien, dit Maxime ⁴⁴. J'ai également déjà raconté sa mort.

L'ouragan du 26 juillet 1825

Enfin, elle mourut le 26 juillet 1825, jour de la Sainte-Anne, à 10 heures du matin, tenant dans ses bras son plus jeune fils, Louis Sylvestre Nestor, âgé de 13 ans et demi, pendant le terrible ouragan qui a détruit une grande partie de la ville de la Basse-Terre et qui est resté mémorable dans les annales des Antilles ⁴⁵. Après s'être barricadée dans la maison avec les siens et voyant augmenter le cyclone, elle eut la malheureuse idée de vouloir sortir, de crainte de voir la maison s'affaisser sur elle, et de se mettre à l'abri en dehors contre un des murs. La maison de Tivoli étant bâtie en pierre et pouvant résister à la force de l'ouragan, nombre de voisins étaient venus s'y réfugier. Malheureusement, comme il arrive fréquemment pendant ces perturbations de la nature, la terre trembla et la maison s'écroula, écrasant ma grand'mère, son fils Nestor et onze autres personnes ⁴⁶, dont voici les noms : M^{me} BOULOGNE ; sa servante, Rosanne ; l'enfant de celle-ci ; Jousse, métive, et son enfant ; un nègre de M. Nemèze ARNOUX ; M. Titi LAURENT, du Baillif ; une négresse de

⁴⁰ Pois de bois ou pois d'angole.

⁴¹ Ce serait vers 1815/1816, Julie étant née fin 1799 et partie à 16 ans.

⁴² Les AD 33 et le SHD Rochefort, contactés, n'ont pas pu trouver le rapport de ce naufrage.

⁴³ Maximilien est mort le 24/08/1820, donc 4 ans après Julie et non peu après.

⁴⁴ Le 20/12/1829.

⁴⁵ Décès « le 26 juillet jour du coup de vent, à 10h du matin », déclarés le 8 août.

⁴⁶ **26 juillet 1825** : probablement plus de 300 morts essentiellement sur sud Basse-Terre et Marie-Galante. Voir, extrait du « Voyage à la Guadeloupe », de Félix Longin (Isidor Langin, cf. « Félix Longin? Isidor Langin? Qui était l'auteur du Voyage à la Guadeloupe (1816-1822) ? » , Bernadette et Philippe Rossignol, [Outre-mers : revue d'histoire](#), n° 380-381, 09-2013, p. 185-205) :

https://fr.wikisource.org/wiki/Voyage_%C3%A0_la_Guadeloupe/35 et

http://www.meteo.fr/temps/domtom/antilles/pack-public/cyclone/tout_cyclone/guadeloupe.htm

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

M. SEIGNORET ⁴⁷ ; M. COUTTS, anglais, qui demeurait dans la maison ⁴⁸ ; Joséphine, enfant de Magdeleine à M. TOURNAUX ⁴⁹ ; et un clerc de M. FOIGNET ⁵⁰. Une servante de ma grand'mère, Angélique, a eu la cuisse cassée. Elle était alitée et le plafond s'est abattu sur son lit qui a résisté, sans quoi elle aurait été écrasée comme les autres personnes. J'ai connu cette vieille Angélique : elle gardait le terrain de Tivoli, qui m'appartient aujourd'hui et elle habitait un petit appentis détruit depuis longtemps. Maison et terrain de Tivoli, à la liquidation de la succession de mon grand-père, avaient été adjugés à mon père, par jugement du Tribunal de Basse-Terre du 28 8^{bre} 1822, pour 8.000 livres coloniales, dont 2.000 livres comptant et le solde en 3 termes égaux d'année en année. Après la mort de mon aïeul, mon père avait été nommé subrogé-tuteur de son jeune frère Nestor, par conseil de famille du 2 octobre 1820, et sa mère tutrice légale et naturelle.

Ce terrible ouragan ayant anéanti la ville de la Basse-Terre, les survivants durent tant bien que mal enterrer les morts. Faute d'ouvriers pour faire les cercueils de sa mère et de son frère, mon père, aidé de son sincère ami NADAU ⁵¹, dut en fabriquer lui-même sous forme de caisses longues. Il ensevelit lui-même ces êtres chers et, toujours aidé de son ami, ils creusèrent la fosse dans le terrain même de Tivoli, et les y enterrèrent. Ce ne fut que quelques années plus tard que mon père fit exhumer les siens et les fit enterrer au Baillif où ils reposent encore dans l'église de cette paroisse. C'est aussi dans le cimetière du Baillif que reposent mes autres grands-parents paternels.

Tous les ans, le 26 juillet, jour de la S^{te}-Anne, mon père ne manquait jamais de faire dire une messe dans cette vieille église du Baillif et il y assistait pieux et recueilli. Quand le temps le permettait, il nous amenait avec lui.

Mon père me disait que lorsqu'il exhuma le corps de sa mère, il le trouva fort bien conservé.

Un détail curieux : en ensevelissant sa mère, il laissa tomber sa montre dans la bière et ne s'en aperçut que rentré chez lui. Lorsqu'il fit l'exhumation, il retrouva sa montre intacte et non abîmée. Comme on le pense bien, elle lui était doublement chère par la suite. Je ne sais pourtant ce qu'elle devint : je ne m'en souviens pas.

Famille paternelle, Vauchelet et Féraud

Mon grand-oncle paternel FÉRAUD, dont je ne crois pas avoir encore parlé ⁵², était capitaine de port à Saint-Martin. Il est mort chez mon père, le 9 mai 1827. Il a laissé un fils, qui s'était fixé à Porto Rico.

⁴⁷ Probablement Jean Jacques Seignoret, négociant à Basse Terre, y marié en 1816 (ftidzrd4 sur Geneanet).

⁴⁸ Alexandre Coultz, natif d'Aberdeen en Ecosse, 36 ans époux de dame Madeleine Christine Rédans. Décès « le 26 juillet jour du coup de vent, à 11h du matin, rue Monrepos », déclaré le 8 août. Nous n'avons pas trouvé les déclarations de décès des autres personnes citées. Certains d'entre eux devaient être des esclaves ; d'autres des « libres de couleur », les actes concernant ceux-ci n'ayant pas été repris dans l'exemplaire de l'état civil envoyé en France.

⁴⁹ Peut-être Joseph Tourneaux, , négociant à Basse Terre (egnech sue Geneanet), y marié en 1813 (relevé GHC sur Geneanet).

⁵⁰ Probablement Jérôme Alexandre Foignet, né vers 1787 à Paris et avoué à Basse Terre, marié en 1811 à Basse Terre avec Marie Marguerite Delrieu (pbotreau sur Geneanet).

⁵¹ Probablement Marc Nadau des Islets, né en le 27 frimaire an III (17/12/1794) et récemment marié, dont femme et enfants mourront dans le tremblement de terre du 8 février 1843 à Pointe à Pitre (ftidzrd4 sur Geneanet).

⁵² Déjà cité plus haut.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Ma famille paternelle s'était alliée à la famille ARMYNOT du CHATELET, établie en Champagne vers 1485. Un de ses descendants, Nicolas ARMYNOT du CHATELET, chevalier et seigneur du Fay et de Boucheaume, officier au régiment Brossia dragons, est mort en 1747. Il a eu deux fils : Joseph Henri, et François. Celui-ci s'appelait le chevalier du Châtelet ; il était officier dans le régiment de Ségur infanterie et il fut blessé à la prise du Fort Mahon, en 1756⁵³. Il a épousé Marie Mélanie VAUCHELET⁵⁴ et il a laissé deux fils : François et Louis François.

Avant de vous parler, mes chers enfants, de mes parents du côté maternel, j'ai encore à vous dire quelques mots des parents paternels déjà cités et que je n'ai pas connus.

Ma grande tante Marie Anne épousa le docteur CODÉ⁵⁵, homme excellent et d'un grand caractère, qui a laissé un nom dans les annales de la médecine guadeloupéenne. Il était surtout bon opérateur, alors que la chirurgie était encore, pour ainsi dire et par rapport à notre époque, dans l'enfance de l'art. Mon père en faisait grand cas et l'aimait beaucoup, amitié d'ailleurs bien partagée. Il mourut à la Basse-Terre le 2 juin 1821. Leur fille, Adélie CODÉ, que j'ai bien connue, avait épousé Auguste JOUBERT qui devint mon parrain. Ils eurent sept enfants, savoir : Victor, Ernest, Caroline, Hippolyte, Louis, Auguste et Louise⁵⁶.

Féraudhière, ainsi surnommé parce qu'il était né à Hyères, diocèse de Toulon, était gai, jovial, spirituel et même farceur. Il fut opéré de la pierre chez mon père. Il occupait alors la chambre de l'apprentis que j'ai habitée garçon. Il plaisantait même pendant l'opération. Mon père conserva longtemps la pierre qui lui fut extraite de la vessie. Il mourut à la Basse-Terre le 8 mai 1827.

Madelonnette FÉRAUD avait été plusieurs fois demandée en mariage, mais elle préféra le célibat. Mon père l'avait recueillie. Je l'ai beaucoup connue et j'aurai plus d'une fois l'occasion, par la suite, de vous parler d'elle. Nous l'appelions en famille Tantine.

Famille maternelle, Deville

Voici les renseignements que j'ai sur ma famille maternelle, originaire du Périgord⁵⁷. Ils m'ont été fournis par mon cousin germain Auguste DEVILLE de PÉRIÈRE⁵⁸.

⁵³ Bataille de Port Mahon (et non Fort Mahon) à Minorque en mai-juin 1756, au début de la guerre de Sept Ans.

⁵⁴ Mariage le 07/02/1763 à Wassy (Haute Marne 52). Marie Madeleine était fille de Louis Vauchelet, huissier royal et marchand de bois, et Nicole Cécile Menesson : voir pgerard97 et autres sur Geneanet. « Alliance » très lointaine avec les Vauchelet de Guadeloupe.

⁵⁵ Mariage de Jacques Edmond Codé et Marie Anne Féraud le 15/05/1800 à Basse Terre. Il était arrivé en Guadeloupe comme officier de santé de 2^e classe auprès de la force armée. Voir question et réponse 04-6, GHC 166, janvier 2004, p. 4070.

⁵⁶ Couple présent sur Geneanet mais seul Xavier Guibe donne tous les enfants.

⁵⁷ Bergerac, Dordogne (24).

⁵⁸ Sur les DEVILLE de PÉRIÈRE, voir notre article « DEVILLE de PÉRIÈRE de la Dordogne à la Guadeloupe » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2019-art01.pdf>. Auguste (1825-1901) est fils de Joseph François Stanislas.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

A la date du 1^{er} avril 1694, Isaac DEVILLE, sieur de Marquand ⁵⁹, fils d'Isaac DEVILLE et de Marguerite GELLIER ⁶⁰, a épousé Esther LAFITTE, fille de Jean LAFITTE et de Marie du CONDUT ⁶¹. Celle-ci a été assistée, dans l'acte de mariage, par son oncle Pierre du CONDUT, sieur de Pélandant. De cette union sont nés huit enfants, dont voici les noms : six garçons, Mathieu, Joseph, Pierre, Jules ⁶², Saint-Simon ⁶³ et Georges, et deux filles, Anne et Jeanneton ⁶⁴.

Mathieu était docteur médecin. Joseph était négociant. Ces deux frères se sont établis à la Martinique. Cependant, à la date du 7 août 1738, Joseph, sieur de Marquand, se trouvait au Cap Haïtien et c'est de ce port qu'il a daté son testament.

Pierre, sire de Périère, s'est marié, à Bordeaux je crois, avec Anne DUPIN. C'est la branche de laquelle nous descendons. J'ignore s'ils ont eu plusieurs enfants, mais leur fils Joseph est mon bisaïeul.

Joseph s'est marié et a donné naissance à Joseph Maurice, mon grand-père, lequel, officier de la marine marchande, a épousé ⁶⁵ Marie Françoise FENOUILLE ⁶⁶, ma grand-mère. De ce mariage sont nés trois enfants, deux fils, Joseph François Stanislas et Auguste et une fille, Marie Louise Prudence Éléonore, ma mère.

Les Deville de la Martinique

Mon cousin, Auguste DEVILLE de PÉRIÈRE m'a encore fourni les renseignements suivants sur notre famille de la Martinique ⁶⁷.

Christophe DEVILLE, avocat au Parlement, fut choisi par Louis XV pour l'expédition des Indes occidentales. Il s'établit à la Martinique et y fut membre et président du Conseil souverain. Il avait épousé une demoiselle d'ORANGE ⁶⁸. Son frère, LELEU DEVILLE a été préfet du Périgord, dont la famille est originaire comme je l'ai déjà dit, et avait épousé une demoiselle de TAILLEFER ⁶⁹.

Christophe DEVILLE eut trois fils :

⁵⁹ Né le 23 et baptisé le 24/12/1668 à Bergerac, décédé vers 1735 (Martine Belliard, Geneanet).

⁶⁰ GELLIEUX, d'une famille de pasteurs périgourds.

⁶¹ DUCONDUIT ou DECONDUIT. Patrick Puech (Liste GHC 12/01/2020) et Huyghues, une famille d'origine hollandaise, arrivée à la Martinique en 1679, par Eugène Bruneau-Latouche, 2017, note 24, p 319-321. (sur Geneanet).

⁶² Ou Jean.

⁶³ Ou Siméon.

⁶⁴ Ou Marie.

⁶⁵ Le 03/03/1791 à Basse Terre Saint François. Son père est prénommé Pierre et non Joseph.

⁶⁶ Native de cette paroisse, fille mineure de François et Marie Jeanne Renaud (erreur pour Arnaud).

⁶⁷ Nombreuses erreurs généalogiques que nous tentons de comprendre et corriger. Soit le cousin a donné une généalogie fantaisiste soit les erreurs viennent d'une mémoire défaillante.

⁶⁸ L'époux de Marie DORANGE est Joseph (et non Christophe), fils d'Isaac et Marguerite GELLIEUX, né en 1665 à Bergerac, raffineur puis habitant sucrier au Carbet. Il n'a pas participé à « l'expédition des Indes occidentales » et n'était pas « avocat au Parlement » (c'est son fils Mathieu). Voir « Les officiers du Conseil souverain de la Martinique » d'Emile Hayot, Société d'histoire de la Martinique, 1964.

⁶⁹ Pas de frère époux d'une Taillefer ; pas de « préfet du Périgord ». Voir la généalogie « pierfit » sur Geneanet ; source « PhilBories » en 2010-2011 : Michel Sainte-Claire Deville, « Du Périgord aux Antilles, chronique de la famille Deville », 1982, non publié. C'est notre source pour les vérifications suivantes.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- Mathieu DEVILLE, membre du Conseil souverain de la Martinique, chevalier de Saint-Louis, et marié à la veuve de MOYENCOURT ⁷⁰.
- DEVILLE de VERMOND, qui fut en France et y mourut sans enfant ⁷¹.
- DUGOMMIER DEVILLE, commandant militaire du Carbet, chevalier de Saint-Louis, qui n'a pas laissé d'enfant ⁷².

Mathieu a eu pour fils Joseph DEVILLE ⁷³, commandant militaire du Carbet, chevalier de Saint-Louis, de qui est né François DEVILLE, curé de la Case Navire ⁷⁴, et trois filles. L'une a épousé des POINTES ⁷⁵, l'autre CHAZOT, conseiller à la Cour d'appel de la Martinique ⁷⁶, et la troisième qui n'est pas mariée.

Marie Françoise Fenouille épouse puis veuve de Joseph Maurice Deville

Pierre Julien ARNAUD était le bisaïeul de ma grand'mère DEVILLE ⁷⁷. On l'a dit décédé à Marseille, mais on n'a pu le savoir au juste, malgré les recherches faites sur les lieux, à la mairie, en 1841 et 1842, par un ami de mon père, M. HENRY.

Nous sommes aussi parents avec les MAIGRET, de Bordeaux ⁷⁸.

Revenons à ma grand'mère maternelle.

Elle possédait une belle maison, au Champ d'Arbaud, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Trésor et où a été la Direction des Douanes. Cette maison, qui servait aussi alors de Trésor, avait sur sa façade une galerie avec jalousies. Elle fut enlevée et jetée à la mer, sans doute par le vent, pendant l'ouragan du 26 juillet 1825 ⁷⁹, car on n'en trouva pas trace. Sur ce même côté de la place, un peu au-dessus du gouvernement, se trouve encore un palmiste qui montre dans son tronc un trou béant. C'est une aissante ⁸⁰, arrachée d'un toit par le vent pendant ce même ouragan, qui vint s'y planter en le traversant. L'aissante est partie et le trou qu'elle a fait est là, pour attester la force du vent.

⁷⁰ L'époux de Mathieu Deville est Rose Michon (x 18/07/1719 Case Pilote), qui n'était pas « veuve de Moyencourt ». Voir la généalogie des Vaultier de Moyencourt dans notre article sur cette famille <http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art22.pdf>.

⁷¹ Joseph de Vermont Deville s'était marié à Case Pilote le 11/11/1721 avec Jeanne Rose de La Haye et repartit pour le Périgord après sa mort en 1734. Ils avaient eu au moins 6 enfants dont l'aînée, Jeanne Rose, épousa à Libourne en 1757 un Robert de Taillefer (voir la « demoiselle de Taillefer » mentionnée plus haut ?).

⁷² Il y a bien un Louis Joseph Desgommiers (et non Dugommier) Deville (marié en 1783 mais sans postérité) mais c'est un des fils de Mathieu et Rose Michon.

⁷³ Louis Joseph (1750-1835) marié en 1781 avec Marie Rose Dert ; remarié en 1788 avec Louis Emilie Aimée Monnel.

⁷⁴ Pas de Deville dans les volumes « Le clergé » de l'abbé David. Un fils de Louis Joseph prénommé François mais marié et avec postérité.

⁷⁵ Marie Anne Françoise x 10/02/1823 Alphonse Bonaventure Huyghues-Despointes.

⁷⁶ Nous renonçons à comprendre cette dernière alliance ; deux autres filles mais épouses de Percin et Hardy Dubocage.

⁷⁷ Rappel : Marie Françoise Fenouille était fille de François Fenouille et Marie Jeanne Arnaud et donc petite-fille de ce Pierre Julien Arnaud. En fait il se prénommaient Joseph Julien et il est mort le 14/05/1784 à Basse Terre : âgé de 60 ans, natif de Marseille.

⁷⁸ Jean François Maigret, natif de Laon dans l'Aisne (02) et non de Bordeaux, était l'époux en secondes noces (x 26/09/1780 Basse Terre) de Félicité Arnaud, sœur de Marie Jeanne épouse Fenouille.

⁷⁹ Voir plus haut, à propos des Vauchelet.

⁸⁰ Tuile en bois qui couvrait les maisons de Guadeloupe.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Je tiens de ma grand'mère que lors de la grande Révolution, elle a été forcée, toute jeune fille, d'émigrer avec sa mère à Montserrat, petite île voisine de la Guadeloupe. M. FENOUILLE, son père, qualifié d'aristocrate, avait été obligé de se cacher dans les bois, sa tête ayant été mise à prix. C'est un de ses nègres, sujet dévoué, dont je regrette de ne pouvoir citer le nom, qui lui apportait en cachette, dans sa retraite, l'alimentation nécessaire à la vie.

Pendant que la mère et la fille étaient sur le sol étranger, sans ressources, car elles avaient fui à la hâte, il fallait vivre. Mon aïeule, habile de ses doigts, tricota une paire de bas ; elle la fit vendre et on lui remit en échange une gourde, pièce d'argent valant 5F40 de notre monnaie actuelle. Elle donna cette pièce à sa mère, trop heureuse et trop fière de pouvoir l'aider. Mais ma bisaïeule, touchée aux larmes, couvrit sa fille de baisers et refusa d'accepter le fruit de son premier travail. Contemplant cette pièce, elle fit remarquer à ma grand-mère que son millésime était justement celui de sa naissance. Par une idée toute superstitieuse, elle conseilla à sa fille de la garder comme un talisman, persuadée qu'elle lui porterait bonheur. Et ma grand'mère la conserva religieusement.

Un jour, c'était peu d'années avant sa mort, mon aïeule, que j'appelais Maman, me raconta cette histoire et me donna cette pièce, car j'étais son enfant gâté, en me faisant la même recommandation qui lui avait été faite par sa mère dans l'exil. Et cette gourde, je la conserve précieusement. Mes chers enfants, je l'espère, vous la garderez de même, en souvenir de moi et de votre bisaïeule.

Ma grand'mère DEVILLE, femme supérieure sous tous les rapports, fut veuve de bonne heure. Elle était sans fortune, ce qui ne l'empêcha pas d'élever convenablement elle-même ses enfants. Plus tard, ses petits-enfants, c'est-à-dire mes deux sœurs et les deux aînés des enfants DEVILLE, allaient à l'école chez elle. Elle demeurait alors dans la maison à étage de Mme DROUOT, au haut de la rue du Sable.

Mon aïeule eut beaucoup de chagrins dans sa vie. Mais, mère vraiment chrétienne, elle savait se mettre à la hauteur de l'adversité. Elle écrivait d'une manière remarquable. J'ai conservé toutes les lettres qu'elle m'adressait lorsque j'étais au collège à Paris. Elle écrivit ses Mémoires, ainsi que des Pensées philosophiques ou autres, et les légua à ma sœur aînée, femme également supérieure, en lui faisant promettre de les détruire dès qu'elle les aurait lues. Et Émilie tint scrupuleusement parole. Elle ne voulut même pas m'en laisser lire des fragments.

Maman - j'ai déjà dit que c'est ainsi que je l'appelais - a presque toujours vécu avec mes parents. Je le répète, j'étais son gâté. Elle m'appelait Mimile, surnom que j'ai conservé jusqu'à mon retour à la Guadeloupe, en 1848. Je ne voulus plus alors être appelé ainsi et je décidai mon cousin germain Auguste DEVILLE à ne plus répondre au surnom de Lolo.

A mon retour de France on me raconta que bien malade au Lamentin, où mon père était juge de paix ⁸¹, ma grand'mère disait à ceux qui cherchaient à la préparer à la mort : « Oh,

⁸¹ Émile Vauchelet, notaire, fut nommé suppléant provisoire du juge de paix à Basse Terre le 18/04/1829 ; appelé à remplir par intérim les fonctions de juge de paix de Basse Terre le 02/03/1830, pendant l'absence de David de L'Étoile, titulaire ; nommé juge de paix à Basse Terre le 15/12/1832 en remplacement de M. Lisquin, non acceptant ; le 13/03/1844 certificat du procureur du roi : Antoine Émile Vauchelet, propriétaire à Basse Terre et membre du conseil municipal, est suppléant du juge de paix de Basse Terre depuis le 18/04/1829 jusqu'à ce jour ; en 1830 et 1833 il a rempli l'intérim du titulaire, en France pour congé.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

non ! Je ne mourrai pas encore. Dieu ne me prendra pas, j'en ai la conviction, tant que je n'aurai pas revu et embrassé mon petit Mimile ». Et son pressentiment ne la trompait pas, car j'ai eu le bonheur de la retrouver. D'une santé délicate, vivant presque exclusivement de laitage, on lui avait prescrit l'air de la campagne. Mon père avait loué, en partie pour elle, sur l'habitation Souque à Saint-Claude, une maison située entre la maison principale et le moulin, au bord de la route. Plus tard, mon père acheta cette habitation, dite la Providence. Mon aïeule s'y installa et c'est là qu'elle était quand je suis parti pour la France, en 1844.

N'anticipons pas et revenons aux faits antérieurs à ma naissance.

Émile Vauchelet et Eléonore Deville, ses père et mère

M. OUDART était champenois et lorsqu'il se rendait en Champagne il y emmenait mon père avec sa fille ⁸². Il habitait Éclaron ⁸³, Chavanges ⁸⁴, etc. Dans ce dernier pays se trouvait la branche des VAUCHELET dans laquelle fut élevé mon oncle Maxime.

M. OUDART habita aussi Villiers-le-Bel, dans les environs de Paris. C'est là que, d'après ce que m'a raconté M. GILLOT SAINT EVRE et ce que m'a répété mon père, celui-ci avait cru qu'un village voisin avait été inondé, que l'on avait dû faire monter les vaches dans les maisons et qu'elles regardaient par les fenêtres. Crédulité naïve de l'enfance.

Mon père, qui était bon élève, voulut se faire marin et travailla en conséquence. Il concourut pour l'École navale et y fut reçu dans un bon numéro. Il se rendit à Toulon et y passa deux ans sur le vaisseau-école « Le Borda ». Il piocha et sortit de l'École avec le n° 2, ce qui était fort beau. On peut donc dire de lui qu'il était un brillant élève, plein d'avenir. S'il eût persisté dans la Marine, il serait certainement arrivé aux grades supérieurs, comme la plupart de ses camarades de promotion. Mais le sort en avait décidé autrement ⁸⁵.

Mon père eut pour camarades à l'École navale DU PETIT THOUARS ⁸⁶, PARDEILLAN ⁸⁷, DANGEST ⁸⁸, GABET ⁸⁹, etc. On couchait à cette époque deux élèves dans le même lit et mon père eut longtemps pour compagnon de lit DU PETIT THOUARS. Nommé aspirant de marine, mon père n'eut rien de plus pressé (sentiment bien naturel) que de demander

⁸² Rappel : Emile Vauchelet, enfant, avait été confié à M. Oudart par ses parents repartis pour la Guadeloupe.

⁸³ Rappel : c'est à Éclaron (Haute Marne, 52) qu'Émile Vauchelet, né en 1798 en Guadeloupe, aurait été baptisé et M. Oudart était son parrain. Éclaron est à 10 km au sud-ouest de Saint Dizier. D'après Geneanet, les Vauchelet sont nombreux à Wassy, Haute Marne, à 14 km au sud d'Éclaron. On ne connaît pas l'origine de Gratien Vauchelet, le marchand de savon de Reims ; peut-être venait-il de Haute-Marne. Cette origine géographique commune des Vauchelet et des Oudart a sans doute facilité le rapprochement des deux hommes qui s'étaient rencontrés à Paris.

⁸⁴ Chavanges, dans l'Aube, est à 30 km au sud-ouest d'Éclaron.

⁸⁵ Série de documents du dossier Vauchelet **A** : les 31/07 et 01/08/1815, Ecole spéciale de la Marine, solde de pension pour l'élève Antoine Émile Vauchelet ; 31/07/1815, certificat de bonne conduite pour Antoine Émile Vauchelet qui a servi sur le vaisseau de S.M. Le Duquesne [et non Le Borda] comme élève de la Marine pendant 26 mois ½ ; 24/08/1815, dépêche du ministre de la Marine : Vauchelet aspirant de 1^{ère} classe à Toulon.

⁸⁶ Abel Aubert Dupetit-Thouars, vice-amiral, 1793-1864. Voir les généalogies d'officiers de marine par Gilles Jogerst, sur Geneanet.

⁸⁷ Peut-être Jean Pardeilhan Mezin, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur en 1836, décédé en 1838 avec le Fabert qu'il commandait (LH/2771/9).

⁸⁸ Peut-être Alexandre Charles Dangest, officier de l'artillerie de marine, capitaine en 1836, commandant de la 9^{ème} compagnie du RAMA à l'île Bourbon en 1841 (Gilles Jogerst).

⁸⁹ Peut-être François Louis Saint Preux Gabet né à Brest le 17/05/1800, lieutenant de vaisseau en 1828 (Gilles Jogerst).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

un congé pour se rendre à la Guadeloupe auprès de sa famille. Ce qui lui fut accordé. C'était en 18...⁹⁰.

Pendant que mon père jouissait de son congé à la Guadeloupe, il fit la connaissance de ma mère, alors M^{lle} Éléonore DEVILLE ; il en devint amoureux et demanda sa main. Cet amour était partagé, mais M. et M^{me} DEVILLE ne voulurent consentir au mariage que si mon père démissionnait, ne voulant pas se séparer de leur fille unique. Mon père donna donc sa démission. Elle se croisait avec sa nomination au grade supérieur, mais le sort en était jeté !⁹¹

Mon père entra alors comme clerc chez M^e MONTVAL, notaire⁹², pour y faire son stage, étudier le notariat et pouvoir plus tard succéder à son père. Celui-ci ne put lui laisser son étude puisqu'il mourut avant que son fils ait eu l'âge voulu par la loi pour être notaire. Ce fut l'étude de M^e MERY d'ARCY⁹³ que mon père acheta en 1824.

Mon père se maria le lundi 15 novembre 1819 à 3 heures de relevée, à la mairie de la Basse-Terre ; il épousa Marie Louise Prudence (Éléonore en famille) DEVILLE, fille de Joseph Maurice DEVILLE et de Marie Françoise FENOUILLE, née en 1799.

Ma mère fut élevée par sa mère ; elle n'alla jamais dans aucune école : ma bisaïeule ne les aimait pas. Ma mère était instruite, bien élevée, pleine de bon sens et d'un conseil sûr. Elle pouvait causer de tout. Elle était bonne musicienne. Sa jeunesse s'est écoulée calme et sans incidents graves. Elle était courtisée en même temps par mon père, qui était joli garçon, aimable, instruit, et par M. GODEFROY dont j'aurai l'occasion de vous parler plus tard. Mon père eut la préférence et fut agréé, ce qui n'empêcha pas son rival malheureux de rester un ami pour le jeune ménage. De loin comme de près, il fut sincèrement attaché aux miens. Il se maria en France, puis cessa de donner signe de vie. Plus tard, je vous dirai comment je l'ai retrouvé à Paris.

Mon père et ma mère eurent quatre enfants, savoir : Marie Louise Émilie, née le 13 janvier 1821 ; Marie Antoinette Élina, née le 18 avril 1824 ; Louis Émile (moi), né le 31 mars 1830 ; et Marie Caroline Emma, née le 23 avril 1835.

Mariés par amour, mes parents furent longtemps heureux. L'étude de mon père lui rapportait raisonnablement. Bon, doux, aimé, estimé, il avait vite acquis la confiance de tous ses concitoyens. Il travaillait beaucoup, mais il disait lui-même qu'il était trop honnête pour faire fortune.

Enfant, mon père avait appris le violon, mais il dut l'abandonner lorsqu'il entra à l'École navale de Toulon. Il était musicien dans l'âme. Il n'était pas fort pour déchiffrer la musique : il fallait que ma mère l'aidât ; mais il avait une voix de ténor remarquable. On le comparait

⁹⁰ Passeport à Marseille : Émile Antoine Vauchelet, aspirant de 1^{ère} classe né à la Guadeloupe, allant à Basse Terre, 17 ans ½, 1m 62, cheveux châtain, yeux bleus ; Marseille 03/12/1815, permis d'embarquer sur Les trois sœurs ; Saint Pierre 27/01/1816, vu pour aller à la Guadeloupe ; Pointe à Pitre 29/01/1816, vu pour aller à la Basse Terre ; 02/02/1816, vu à la Basse Terre. **A**

⁹¹ Le 01/01/1817 il s'était embarqué sur la barge du roi Le Surveillant, comme aspirant de marine de 1^{ère} classe et il a débarqué le 31/03/1817. **A**

⁹² François de Paule Montval, notaire à Basse Terre de 1819 à 1835.

⁹³ Marcel Jean Baptiste Méry d'Arcy, notaire à Basse Terre de 1811 à 1819.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

à NOURRIT ⁹⁴ et, comme celui-ci, il donnait l'ut de poitrine et sans effort. Sa voix était sympathique ; même à un âge avancé elle était restée pure, fraîche et juste. Il chantait avec âme. On m'a raconté qu'un soir, chez lui, il chantait la belle romance intitulée « L'âme du purgatoire », paroles de Casimir DELAVIGNE ⁹⁵ et musique de ..., lorsqu'une demoiselle présente au salon, Mlle Aline CLERET (tante de ma femme) ⁹⁶ se trouva mal, tant elle était émue. Mon père s'arrêta et ne voulut point continuer ; mais elle insista tant qu'il fut obligé de recommencer le morceau, aux applaudissements de tout l'auditoire.

Ma mère était très bonne musicienne : elle pouvait jouer à livre ouvert. Elle accompagnait surtout fort bien. Aussi faisait-on souvent de la musique à la maison et notre salon était recherché pour cela. Ma mère se mettait au piano ; elle avait un fort beau piano à queue anglais de Robwood. On ouvrait la partition d'un opéra quelconque, chacun faisant sa partie, on exécutait l'ouvrage en son entier. Ma mère chantait aussi fort agréablement. On passait ainsi de délicieuses soirées, tantôt chez mes parents, tantôt chez des amis. On comptait parmi eux de bons musiciens, tels que M. et Mme Charles LE DENTU ⁹⁷, M. et Mme de FITTE de SOUCY ⁹⁸, M. et Mme Auguste JOUBERT ⁹⁹, M. FARINOLE ¹⁰⁰, etc.

Dans ce milieu, mes sœurs devinrent naturellement musiciennes. Émilie avait une voix grave et chantait avec âme ; Élina avait une voix de rossignol : elle faisait sans effort des roulades et comme à volonté. Quant à moi, j'ai toujours aimé passionnément la musique, sans être musicien pour cela.

Mon père et ma mère copiaient admirablement la musique. J'ai d'eux plusieurs cahiers de romances et de morceaux divers de leurs mains. Je les garde précieusement. Si vous avez le culte des morts, mes chers enfants, vous les conserverez en souvenir des miens et de moi.

Mon père était de taille moyenne, plutôt petit que grand ; il était assez fort de corps. Il était gaucher, mais il écrivait et faisait tout de la main droite ; seulement s'il avait un travail délicat à faire ou une grande force à déployer, il se servait alors de la main gauche. Ma fille Berthe est comme lui. Mon cousin Théophile VAUCHELET ¹⁰¹, le peintre, était aussi gaucher et peignait de la main gauche.

Mon père avait les yeux bleus, d'un beau bleu, doux. Son sourire était fin et doux. Il avait des dents blanches et pas une de gâtée, bien qu'il soit mort à un âge avancé. Il avait une peau blanche et fine, des épaules potelées à faire envie aux femmes. Il était blond, chauve,

⁹⁴ Adolphe Nourrit, 1802-1839, ténor (Wikipedia).

⁹⁵ Casimir Delavigne, 1793-1843, poète et dramaturge, officier de la Légion d'honneur, élu en 1825 à l'Académie française.

⁹⁶ Aline Cléret, 1813-1892, qui sera religieuse (Xavier Guibe sur Geneanet).

⁹⁷ Charles Le Dentu (1801-1885), avocat, maire de Basse Terre x 1832 Clélia Pedemonte.

⁹⁸ Armand Joseph Louis de Fitte de Soucy (1796-1862), capitaine, officier d'ordonnance attaché à l'état-major de la Guadeloupe, x 11/05/1831 Basse Terre Jeanne Louise Gabrielle Hurault de Ligny (1813-1901). Sur lui voir « Trois ans à la Guadeloupe. Lettres d'Eugène Berthot à son épouse demeurée en France (1843-1846) » présenté et annoté par Jacques Résal et Claude Thiébaud, L'Harmattan 2012, p. 279 note 4.

⁹⁹ Né en 1802, négociant, x 28/01/1826 Basse Terre, Adélia Codé, fille de Jacques Edmond et Marie Anne Féraud.

¹⁰⁰ Casimir Hildevert Bonnet Farinole, né vers 1801 (Gérald Cristol, gg007 sur Geneanet).

¹⁰¹ Peintre d'histoire, né le 07/03/1802 à Passy et mort le 22/04/1873 à Paris 2^e (Wikipedia), fils d'Antoine et Sophie Engran.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

mais on ne le savait pas parce qu'il portait toupet. Cette calvitie lui vint à la suite d'une grave maladie qu'il fit.

Ma mère était de taille moyenne, très bien faite, blanche de peau ; châtain ; yeux bruns doux ; dents blanches, superbes. Elle est morte aussi à un âge avancé, ayant toutes ses dents. Je tiens d'eux pour la dentition.

Autres informations sur les Deville, Féraud, Vauchelet, Ride

Je n'ai jamais connu mon oncle maternel Auguste DEVILLE. Je sais seulement qu'il est mort à l'étranger ¹⁰². Il s'était marié et il a laissé deux filles ¹⁰³ que mes père et mère ont recueillies : Augusta ¹⁰⁴, qui a épousé Charles DUCORPS ¹⁰⁵, qui a tenu une institution secondaire à la Basse-Terre et à la Pointe-à-Pitre, que j'ai bien connu et dont j'aurai à parler plus d'une fois ; et Elmire ¹⁰⁶, morte jeune encore à la Martinique, où elle habitait alors avec sa mère, morte aussi depuis ¹⁰⁷.

Quant à mon oncle Joseph DEVILLE ¹⁰⁸, il était pharmacien à la Basse-Terre. Il avait épousé Euphémie MÉGY ¹⁰⁹, sœur de MÉGY et demi-sœur de M^{mes} TANDON ¹¹⁰, LE DENTU ¹¹¹, GONNET ¹¹², d'AINE de la RICHERIE ¹¹³ et de Charles PEDEMONTE. Il n'était pas possible d'être meilleur que lui. Nous l'aimions tous bien. J'aurai à en parler souvent. Ses enfants et moi nous nous aimions fraternellement. On les nommait Auguste, Emilia, Charles, Louisa, Pauline, Louis et Lucie.

Mon grand-père DEVILLE mourut, à trois heures de l'après-midi, le 10 mars 1816 ou 1818 (on ne lit pas bien la pièce que j'ai sous les yeux) ¹¹⁴. Un autre document que j'ai dit « décédé le 10 mars 1818 à 8 heures du soir ». Dans les mêmes annales martiniquaises, je trouve les notes suivantes : « 10 juillet 1770, DEVILLE père, commandant du Carbet (Martinique) est enterré au Mouillage escorté de deux compagnies de milice » ¹¹⁵. Et « 5 9^{bre} 1779 - DEVILLE, du Carbet, nommé commandant du Mouillage » ¹¹⁶.

¹⁰² Peut-être à Trinidad d'où était son épouse Sophie Roume de Saint-Laurent. En 1843 (reconstitution de l'acte de naissance de son fils) il est dit absent de la colonie.

¹⁰³ Auguste Deville a eu aussi un fils (Marc Hittinger), né bien après ses sœurs, Adolphe Deville de Périère, marié à Limoges le 2 septembre 1871 (alors employé au chemin de fer) et dit né à Pointe à Pitre le 1^{er} mars 1841. Dans l'acte de mariage il est dit que son père est mort à Pointe à Pitre le 15 novembre 1856 et que les date et lieu du décès de sa mère sont inconnus, alors que c'est sa mère qui est morte en 1856.

¹⁰⁴ Née le 17/08/1822 à Basse Terre et décédée le 04/11/1896 au Moule.

¹⁰⁵ Charles François Ducorps, né le 03/03/1817 à Linas (Essonne), décédé le 13/04/1860 à Pointe à Pitre (Marc Hittinger sur Geneanet).

¹⁰⁶ Née le 29 mars 1824 à Basse Terre.

¹⁰⁷ Sophie Roume de Saint Laurent, décédée le 14 novembre 1856 à Pointe à Pitre (décès déclaré le 15), à 51 ans, veuve.

¹⁰⁸ Le premier à faire ajouter « de Périère » au patronyme.

¹⁰⁹ Voir p 5963 et 5965 de « Descendance à la Guadeloupe de négociants provençaux, les MÉGY », GHC 227, juillet-août 2009, p. 5962-5969. Euphémie était fille d'Antoine François Mégy et de Manon Huard Lanoiraix qui, veuve, s'était remariée avec Emilio Pedemonte.

¹¹⁰ Antoinette Mégy épouse Tandou était sœur et non demi-sœur d'Euphémie.

¹¹¹ Clélia Pedemonte 1813-1879 x 1832 Charles Le Dentu.

¹¹² Octavia Pedemonte x 1831 Louis Marie Gonnet.

¹¹³ Larissa Pedemonte x 1840 Louis Auguste d'Aine Toustain de La Richerie.

¹¹⁴ C'est bien le 10/03/1818, à Base Terre, chez son fils pharmacien.

¹¹⁵ Mathieu Deville, chevalier de Saint-Louis, ancien commandant de la paroisse du Carbet, âgé d'environ 81 ans.

¹¹⁶ Son fils Mathieu 1724-1783.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Mon grand-père VAUCHELET possédait à la Capesterre une habitation caféyère appelée Fontenay aux Bois. Elle était gérée, en 1820, par une dame veuve BONFILS. C'est ce qui résulte des renseignements que je viens de trouver dans de vieux papiers ; c'est ce qui fait que j'en parle tardivement. Cette propriété, après le décès de mon grand-père, a été adjugée par jugement du 14 8^{bre} 1822, au sieur St-Victor d'ORNIÈRE pour 30.000 livres, dont 5.000 payables comptant et le reste en cinq termes égaux. Mon grand-père a habité cette caféyère pendant peu d'années.

Voici de nouveaux renseignements que j'ai trouvés dans de vieux papiers que je viens de brûler (1908) :

Jean Louis FÉRAUD, doyen des maîtres en chirurgie à la Basse-Terre, était fils légitime de Louis FÉRAUD et de Madelaine TOURNIER, qui demeuraient à la Ville d'Hyères, diocèse de Toulon. Il est né en cette ville le 28 9^{bre} 1732. Il a été baptisé le lendemain et avait pour parrain Louis RIQUIER et pour marraine Anne BRETON. En 1792, il y avait environ 33 ans que Jean Louis FÉRAUD exerçait la chirurgie à la Basse-Terre. Il a épousé, le 22 mai 1760 ¹¹⁷, Pélagie RIDE, du quartier des Vieux-Habitants. Il a eu cinq enfants : Louis André, Antoine Louis, Anne Jeanne Baptiste Désirée, Marie Anne et Madelonnette.

Pélagie RIDE était fille de François RIDE et de Marie Marthe Simonne Thérèse MINGUET, demeurant aux Vieux Habitants.

Jeanne Baptiste RIDE avait épousé Joseph ARNAUD, demeurant aux Vieux Habitants, paroisse Saint-Joseph ¹¹⁸.

André RIDE était maître en chirurgie à la Guadeloupe. Il avait épousé Louise Victoire OGER ¹¹⁹, demeurant au Baillif, paroisse de Saint-Dominique.

Marie Esther RIDE, avait épousé Pierre TONET¹²⁰, demeurant aux Vieux Habitants (Guadeloupe).

Maximilien VAUCHELET, habitant la Capesterre, avoué le 9 germinal an II ¹²¹, a été nommé le 18 mars 1812 notaire à la Guadeloupe, sous le gouvernement anglais de Cochrane, vice-amiral des îles Guadeloupe et dépendances.

Maximilien VAUCHELET a été nommé par le contre-amiral LACROSSE, le 22 pluviôse an II ¹²², membre du Tribunal spécial. Il a été aussi nommé par le même, le 30 frimaire an II ¹²³, curateur aux successions vacantes près le tribunal de première instance de la Basse-Terre. Mon grand-père VAUCHELET a cessé ses fonctions de Juge de paix de la Basse-Terre en germinal an VIII ¹²⁴ et a été remplacé par le citoyen BONNET.

¹¹⁷ Mariage aux Vieux Habitants.

¹¹⁸ Jeanne Baptiste Ride, fille de François, s'est mariée en premières noces le 27/10/1748 aux Vieux Habitants avec Pierre Gabriel Petit, d'où un fils, et s'est remariée le 01/08/1751, aux Vieux Habitants avec Joseph Julien Arnaud, natif de Marseille. Ce sont les parents de Marie Jeanne Julienne épouse Fenouille (ou Fenouil).

¹¹⁹ Marié au Baillif le 04/09/1759 avec Louise Victoire Auger, fille de Jean Baptiste et Louise Victoire Lalaye.

¹²⁰ Marie Esther Ride mariée le 18/01/1752 aux Vieux Habitants avec Pierre Tonnel, natif de Saint Pierre d'Ypres en Flandre.

¹²¹ 29 mars 1794.

¹²² 10 février 1794.

¹²³ 20 décembre 1793.

¹²⁴ Mars-avril 1800.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Louis FÉRAUD, chirurgien auxiliaire de 2^{ème} classe, est mort en activité de service le 6 pluviôse an VI ¹²⁵, à Toulon.

Féraudhière, après la mort de son père, est parti de Toulon pour aller en Egypte sur la frégate « La Montenotte »¹²⁶, en qualité d'aspirant chargé des signaux, après la perte de l'escadre à Aboukir ¹²⁷. Il entra comme sous-lieutenant dans la légion nautique. Amalgamé ensuite dans la 9^{ème} ½ brigade d'infanterie de ligne, d'où il est sorti par ordre du général en chef Kléber, pour rentrer dans la marine comme enseigne de vaisseau. Il fut envoyé à Alexandrie comme major des signaux de la division commandée par le citoyen LONG, capitaine de vaisseau. Lors de la reprise du Caire ¹²⁸, il monta sur le Nil et on lui donna le commandement de la ferme ¹²⁹ l'Héliopolis armée de 7 canons. Quelque temps après, il prit le commandement de la djerme ¹³⁰ La Bresocienne de 8 pièces de canons de six, et lors du blocus du Caire on forma une légion de marins ; il en fut l'adjudant major ; il s'est rendu à Toulon avec cette légion après la capitulation de l'Egypte ¹³¹. On l'a licencié sans le payer (nivôse an VI ¹³²). Il logeait chez sa tante CHAUSSET à Toulon. Son père est mort à l'hôpital de Toulon, le 6 pluviôse an VI ¹³³.

DEUXIÈME PARTIE

Chapitre Premier : ma tendre jeunesse jusqu'à mon départ pour la France

Je suis né à la Basse-Terre, le 31 mars 1830, dans la maison que ma famille occupait rue de la Comédie et que j'ai dû faire vendre après la mort de mon père, en 1866 ou 1867. Etant tuteur de mon neveu Charles de VILLEPIN ¹³⁴, il m'a fallu faire liquider la succession de mon père. N'ayant pas d'argent, j'ai dû laisser acheter par un autre cette maison si pleine de souvenirs intimes pour moi. Je me suis contenté d'acheter l'argenterie de famille (celle que j'ai maintenant) et bien d'autre choses. Je reviendrai plus tard sur ce sujet.

J'ai eu trois sœurs, comme je vous l'ai déjà dit : Émilie, Élina et Elmire ¹³⁵. Mon père (Émile) et ma mère (Éléonore) ayant des prénoms commençant par la lettre "E", ont tenu à donner à leurs enfants des prénoms commençant également par cette même lettre. Mes sœurs n'ont jamais été à l'école. Ma grand-mère et ma mère se sont occupé d'elles et je crois pouvoir dire qu'elles étaient fort bien élevées. Elles ont eu des maîtres, c'est-à-dire M. BÉBIAN ¹³⁶ pour le français, et c'était un professeur fort capable. Pour la musique, elles

¹²⁵ 25 janvier 1798.

¹²⁶ Ainsi nommée en mémoire de la victoire de Montenotte de Napoléon Bonaparte sur les Autrichiens le 12 avril 1796.

¹²⁷ 1^{er} août 1798.

¹²⁸ Octobre 1798.

¹²⁹ Erreur d'écriture ou de lecture pour « djerme » ? Voir ligne et note suivantes.

¹³⁰ Barque égyptienne à deux mâts sur le Nil.

¹³¹ Le 31 août 1801 (13 fructidor IX).

¹³² Janvier 1798 : erreur de date manifeste pour nivôse an X. Voir plus haut : le 2 pluviôse X (22/01/1802) il est de retour à Toulon depuis deux mois.

¹³³ 25 janvier 1798.

¹³⁴ Alexandre Émile Charles o 1848, fils de sa sœur Élina + 1865 veuve de Denis Varanguin de Villepin + 1858.

¹³⁵ Sic. Erreur probable pour Emma.

¹³⁶ Voir notre article « Auguste BÉBIAN et sa famille (Toulouse, Guadeloupe) », GHC 240, octobre 2010, p. 6496-97.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ont eu M. BOUCAULT (le père de Mme CHAPUIS que vous connaissez) ¹³⁷, un ami qui a été plus tard directeur de la poste à la Basse-Terre et qui y est mort.

Ce M. BÉBIAN, autant que je puisse me rappeler, était un bel homme ; sa femme était belle et jolie. Ils n'étaient pas heureux. Je crois même que c'est cette raison qui avait déterminé mon père à le prendre comme professeur pour mes sœurs. Il venait leur donner des leçons à la maison.

J'ouvre ici une parenthèse pour vous dire que gamin j'étais espiègle et qu'un jour, assistant à la leçon donnée à mes sœurs, M. BÉBIAN cherchait quel verbe il pourrait bien leur donner à faire, lorsque, croyant le tirer d'embarras, je lui soufflai un verbe grossier (chier). Il devint furieux et si je ne m'étais pas sauvé, je crois qu'il m'aurait frappé. Si l'on avait rapporté le fait à mon père, il m'aurait certainement puni, et je le méritais.

Mes sœurs allaient aussi, mais toutes jeunes, à l'école chez notre grand'mère, Maman, comme nous disions mes sœurs et moi, et Mamitoune comme disaient les enfants DEVILLE.

M. BOUCAULT était un homme fort bien, venu à la Guadeloupe dans l'espoir d'y rétablir sa fortune perdue en France. Il était le parent du Directeur de l'Intérieur BILLECOQ ¹³⁸. Sa famille habitait Paris. Je l'ai connu. Il était original, spirituel, sardonique, taquin. Il aimait agacer ma grand'tante Madelonnette FÉRAUD. Elle-même avait de l'esprit et un peu caustique. Nous l'appelions Tantine. Un jour donc, causant dans le salon avec une personne qu'elle ne pouvait voir parce que M. BOUCAULT se tenait debout au milieu, elle dit « Je cause avec vous sans vous voir, puisque j'ai un boucaut (grosse barrique) devant moi ». M. BOUCAULT, piqué (il n'aimait pas qu'on plaisantât sur son nom) lui dit (je fais remarquer qu'on était entre intimes) : « Pardon, vous pouvez voir en regardant par la bonde ». Et en disant cela, il s'inclinait en avant en lui tournant le dos. C'était impertinent et mal élevé, mais ceci dénote l'humeur de l'homme dont je parle.

Ma sœur Émilie était un ange, dans toute l'acception du mot. Je ne lui connaissais pas de défaut, si ce n'est d'être trop bonne. Elle était jolie, d'une figure distinguée, douce, angélique. On prétendait que je lui ressemblais, physiquement j'entends. J'en étais flatté. Elle était de taille moyenne, svelte, bien faite, cheveux châains, yeux bruns, joli sourire. Élina était plus petite de taille, mignonne, un pied et une main d'enfant, yeux bruns et doux, cheveux châains. Bonne aussi, mais un peu boudeuse, bien qu'elle ne l'ait jamais été avec moi. Mes sœurs et moi d'ailleurs nous nous entendions à merveille.

Émilie et Élina étaient on ne peut plus amies. Il était difficile de s'aimer davantage. Elles disaient « vous » à mon père, à ma mère et à ma grand'mère. Moi, je disais « tu ». Je le disais, y étant toujours habitué, tandis qu'on avait dit à mes sœurs de ne pas les tutoyer, cela étant plus comme il faut, plus respectueux. Mes sœurs et moi nous nous tutoyions.

Comme je vous l'ai dit plus haut, mes chers enfants, avant d'avoir acheté la caféyère la Providence, mon père y louait un pavillon qu'habitait ma grand'mère. En vendant sa

¹³⁷ Eugène Amaranthe Boucault, époux d'Élisabeth Esther Billecocq et père d'Élisabeth Marie Boucault o 28/03/1820 Paris x 24/09/1842 Paris, Édouard Chapuis (voir sur Geneanet).

¹³⁸ Charles Jules Louis Billecocq (1789-1860). Sur lui voir « Trois ans à la Guadeloupe... » op. cit. p. 32 (et autres, voir l'index des noms).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

propriété, vers 1838, je crois, M. SOUQUE s'était réservé, sa vie durant, une maison que mon père lui avait fait construire et un terrain avoisinant. C'est là qu'il finit ses jours ¹³⁹.

Je tenais souvent compagnie à ma grand'mère. M. SOUQUE avait perdu un petit mulâtre, enfant gâté de sa femme et de lui, du nom de Comte. Il voulut le faire enterrer dans la même fosse que sa femme, morte un an ou deux auparavant. Il se trouva que, par l'effet du terrain sans doute, lorsqu'on ouvrit la tombe, on trouva le corps de Mme SOUQUE parfaitement conservé. Son mari venait tous les soirs, en voisin, voir ma grand'mère et sa conversation roulait toujours sur cet incident. J'étais très impressionnable et je finis par m'effrayer à ce récit quotidien. Lorsque l'heure de la visite de ce vieillard arrivait, j'étais pris de frayeur, je tremblais, j'avais comme la fièvre, je devenais fou, en un mot. Il fallut m'envoyer en ville, consulter un médecin, le docteur GONNET ¹⁴⁰, ami de la famille, qui reconnut le mal. On me distrayait lorsque l'heure fatale arrivait et petit à petit le mal disparut. Je serais certainement devenu fou si j'étais resté plus longtemps sous l'influence des récits monotones, tristes, et je devrais même dire effrayants de ce vieillard. Que ceci vous serve de leçon, mes chers enfants, pour éviter à vos enfants le retour de pareil fait.

Je ressemblais physiquement, disait-on, à ma sœur aînée. C'était me flatter, car elle était jolie, bien faite, et les traits fins et d'une distinction parfaite. Nous nous aimions bien mes sœurs et moi. Tout enfant je recherchais davantage ma sœur Élina ; mais devenu grand et celle-ci mariée, je sentis un faible pour Émilie, et elle me le rendit bien.

Mon père était esclave du devoir. Ancien marin, il prit à cœur de servir son pays comme milicien. Il parcourut tous les grades jusqu'à celui de chef de bataillon, grade le plus élevé, c'est-à-dire chef des milices de la ville de la Basse-Terre. Il était aimé de tous. Il avait pris au sérieux ses fonctions et il voulait qu'il en fût de même de tous les miliciens. Juste, sévère et paternel en même temps, il les menait militairement, ne voyant jamais la couleur de la peau et jugeant l'homme à sa juste valeur. Aussi les hommes de couleur l'avaient-ils en grande estime. Des jeunes gens blancs s'étaient mal comportés sous les rangs et mon père ayant sévi contre eux ils lui donnèrent un charivari nocturne, ce qui impressionna fort toute ma famille et indigna tout ce qui était honnête dans la ville. J'étais enfant et je me souviens de cette impression. Les auteurs de ce désordre furent poursuivis et punis ; mais les miliciens de couleur étaient si indignés qu'ils firent une démarche de condoléances auprès de mon père et lui offrirent leurs services et leur dévouement, si besoin était. Ils auraient été peut-être bien aise de voir un conflit s'élever entre les deux classes de la population. Mais mon père comprit la situation et les remercia. Tout s'aplanit par la suite.

C'est comme chef de bataillon des milices basseterriennes que mon père fut décoré par suite de l'incendie qui détruisit, en 1844, la plus grande partie des maisons du Cours Nolivos ¹⁴¹. Comme plus ancien chef de bataillon, il avait pris le commandement des troupes

¹³⁹ Michel Marcelin Souque est décédé à 80 ans, le 25/08/1843, à Basse Terre Extra-Muros (Saint Claude), « en la maison qu'il occupe sur l'habitation de M. Vauchelet ». Né à la Martinique, il avait épousé à Basse Terre le 20 germinal an 3 (09/04/1795) Marie Charlotte Pradel (ou Pradelle). Il était alors « servant dans la compagnie des chasseurs en garnison en cette ville » et ils étaient tous deux natifs du Lamentin, Martinique. Ils reconnaissent et légitiment Antoine, 9 ans. Celui-ci mourra à 52 ans le 17/02/1837 à Basse Terre. Michel Marcelin était un des 4 enfants de Jean Baptiste Souque, chirurgien originaire de Bayonne, et Marie Hélène Quesmin Desvollières (voir « Gouyer, Gouyé, Gouyé Martignac, à la Martinique dès 1664, par Ch. Cordiez, M. Riffaud et E. Bruneau Latouche, 1994, p. 106, vue 110 sur Geneanet).

¹⁴⁰ Louis Marie Gonnet, médecin, chirurgien du roi

¹⁴¹ Nuit du 26 au 27 août 1844. Voir Le Globe 28/10/1844 (retronews.fr) et surtout « Trois ans à la Guadeloupe... » op. cit., p. 158-163, etc. (voir l'index des sujets) ;

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

qui, même du Camp Jacob, étaient venues porter secours. Il paraît que mon père fut admirable de dévouement et de courage en cette circonstance.

C'est vers 1836 ou 1838 que mon père acheta l'habitation la Providence, que nous avons conservée jusqu'en 1849 ou 1850, époque à laquelle il fut obligé de la vendre pour se liquider. Cette propriété est sise au quartier de Saint-Claude, dans les hauteurs de la Basse-Terre, commune de la Basse-Terre extra muros, aujourd'hui Saint-Claude. C'est une caféière. Elle n'a qu'une étendue de 14 ou 15 hectares. Elle est de peu de valeur. Aussi c'était plutôt un bien de plaisance. On y a passé du bon temps, surtout à l'époque où l'on construisait le Camp Jacob. Le général de FITTE de SOUCY, alors commandant militaire, dont mon beau-frère VILLEPIN était l'officier d'ordonnance, le colonel VARLET ¹⁴², le commandant PETIT ¹⁴³, le capitaine d'artillerie PÉLISSIER (devenu général et sénateur) ¹⁴⁴ y recevaient souvent ou y habitaient. Ce n'était que fêtes, parties de plaisir. A cette époque, à vrai dire, mon père mangeait sur l'habitation ce que rapportait en ville son étude de notaire. Il n'en a retiré qu'une chose, l'affection de ces messieurs.

C'était vers cette époque que VILLEPIN épousa ma sœur ¹⁴⁵. C'était un joli officier, instruit, élégant. Élina était jolie, mignonne. On pouvait donc dire d'eux avec vérité qu'ils étaient bien assortis.

Mariée le 6 juillet 1842, ma sœur devint mère, un an après, de sa fille Léonie. VILLEPIN partit pour la France avec moi le 30 juillet 1844. Il ne revint à la Guadeloupe que l'année d'après. En 1848, et pendant qu'on proclamait la République à la Guadeloupe, Élina eut son fils, Charles. VILLEPIN était alors chef d'état-major du gouverneur. Il habitait le Vieux gouvernement.

Ma sœur aînée trouva à se marier, entre autres prétendants, avec un magistrat. Mais se trouvant bien chez ses parents, elle ne voulut pas les quitter. Le maître clerc de mon père, M. de WINT ¹⁴⁶, la demanda en mariage, mais ce parti ne pouvant lui convenir, mon père le refusa. Alors, pour se venger, il fit accroire à un magistrat qui allait se déclarer, que c'était inutile, parce qu'il était déjà fiancé à Émilie. Mes parents ne surent que plus tard cette mauvaise action.

Ce même M. de WINT avait emprunté à mon père un beau cheval américain qu'il avait. Mon père le lui prêta et mal lui en prit, car en passant, dit son maître clerc, la rivière aux Écrevisses, au Matouba, le cheval s'y abattit et mourut. Cette bête avait sans doute galopé outre mesure et ayant chaud avait bu de cette eau glacée, fut saisie et mourut. C'est ce que mon père a supposé, car il n'alla pas s'en assurer. Pas moins ce bel animal fut perdu pour lui.

¹⁴² Joseph Athanase Varlet, 51 ans et commandant militaire par intérim en 1842, chevalier de la Légion d'honneur, colonel du premier régiment d'infanterie de marine.

¹⁴³ Louis Petit, 52 ans et commandant particulier des îles des Saintes y demeurant en 1842, officier de la Légion d'honneur, chef de bataillon d'infanterie de marine.

¹⁴⁴ Félix Péliissier 1812-1887 ; 4 ans en Guadeloupe où il fut cité à l'ordre du jour pour son dévouement lors du tremblement de terre de 1843. Sénateur de 1876 à 1887.

¹⁴⁵ Mariage le 06/07/1842 à Basse Terre. Denis Alexandre Varanguien de Villepin, 25 ans, était sous-lieutenant des grenadiers au premier régiment d'infanterie de marine en garnison à Basse Terre. Né à Paris le 25/11/1816 il était fils de Pierre Louis Alexandre, propriétaire demeurant à Masnières près Cambrai (Nord, 59), et Rosalie Adélaïde Louise Meresse, demeurant à Versailles (Seine et Oise, 78).

¹⁴⁶ Arnoult de Wint (1811-1893), notaire à Pointe à Pitre de 1843 à 1848.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Léonie, ma nièce, était une jolie et bonne personne. Elle était faite à ravir. Je me souviens qu'un jour elle se baignait dans le bassin, chez mon père, elle sortait de l'eau et avait son linge collé sur elle, ses formes enfantines apparaissaient dans toutes leurs grâces. Elle était grandette, mais encore une enfant. Son père m'appela pour la voir ainsi et de la fenêtre de la galerie du premier étage, nous la contemplions sans qu'elle s'en doutât. Léonie était la gâtée de toute la maison. Émilie n'aurait pas mieux aimé sa propre fille. VILLEPIN seul avait une préférence bien marquée pour son fils. Plus d'une fois dans leurs discussions d'enfants le père donnait raison à Charles sans même vouloir écouter Léonie. Les enfants auraient pu se jalouser. Il s'ensuivit que, par contre, ma sœur avait un faible pour sa fille. Cela devenait naturel. Il faut reconnaître d'ailleurs que Charles avait un mauvais caractère et qu'il n'en était pas de même de sa sœur.

J'ai eu pour gardienne Hélène BERNARD, que j'appelais Dada et qu'on appelait volontiers Dada Hélène. Elle m'aimait à l'égale d'une mère. C'était une belle négresse, propre, dévouée, honnête ; elle faisait pour ainsi dire partie de la famille. Elle était la sœur de Jean BERNARD, décédé portier-consigne de l'arsenal de la Basse-Terre dont j'ai fait la biographie.

Un jour, je descendais l'escalier chez mon père, tenant à la main un marteau, de ces marteaux servant d'un côté à arracher les clous ; je dégringolai plusieurs marches et le marteau me fendit le menton si fortement qu'il fut pour ainsi dire pris dans le " V " du marteau. C'est le brave Bernard qui me releva et l'ôta. Je m'en souviens bien quoique j'étais fort jeune : je pouvais avoir 8 ans. Du reste, j'en porte la cicatrice.

J'étais fort diable, mais pas méchant du tout. Je gaminais, je faisais des niches et par contre j'étais charitable. J'allais chiper des fruits dans le voisinage ; on le savait et on disait en me voyant venir : « Mi ti gaçon à M. Vauchelet ka passé. » Je préférais les fruits verts chipés, hélas, comme beaucoup d'enfants, à ceux mûrs que je pouvais avoir chez moi. Nous allions souvent à plusieurs en chiper. Et par contre je m'apitoyais sur le sort de pauvres vieillards ou infirmes. Il y avait chez Mme RICHAUD, sur le morne à Vaches, une pauvre vieille négresse - j'ai oublié son nom - Angélique, je crois. Elle vivait seule et de charité dans une case ou mieux cabane ; je lui apportais souvent les sous que mes parents me donnaient pour mon goûter. Il en était de même d'une autre vieille négresse, qui était dans le terrain d'Esther.

Le soir, dans la rue, et malgré la défense de mes parents, j'aimais jouer avec une bande de gamins du voisinage. Le jeu préféré était aux soldats. Nous formions des compagnies, armés de cannes en guise de fusils et de sabres en bois. J'étais presque toujours élu capitaine. J'avais des goûts belliqueux. Par suite, j'aurais fait certainement un bon soldat, je veux dire un bon officier, mais le sort en avait décidé autrement.

Dès l'enfance, j'ai été passionné pour le cheval. Mon père m'avait donné une jolie petite jument naine, de race corse ou norvégienne, je ne me souviens pas bien. Elle était très douce. On l'appelait Sopha et elle était bien nommée, car son allure, quoique rapide, était on ne peut pas plus douce et ne fatiguait nullement. Son pied était sur, ce qui est assez rare chez nos chevaux créoles. Sa robe était grise, ce que l'on appelle gris de fer. C'était ma monture ; ma sœur Élina s'en servait aussi. Elle a eu un produit que mon père donna à Marie LE DENTU.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Avec les esclaves qui soignaient nos chevaux, c'est-à-dire Oscar, Siméon, Médard et mon petit nègre Augustin, nous allions, à l'insu de mes parents, faire boire les chevaux dans le canal ou les mener brouter dans la savane, mais nous donnions des coups de bouligne, c'est-à-dire que nous faisons des courses à qui arriverait le premier. J'étais hardi, bon cavalier, ce qui ne m'empêchait pas de prendre, comme on dit, des billets de parterre. Je montais à poil. Je me souviens qu'un jour en descendant le morne Regretté, au-dessus de la maison de M. SOUQUE, je montais Caroline, bien douce, monture de ma mère. La longue corde qui l'attachait et que j'avais roulée sous mon bras se déroula et, traînant par devant, la jument marcha dessus et, allant très vite, s'abattit ; le chemin était mauvais, très raide, défoncé, rempli d'ornières. Je tombai, la tête la première, dans une ornière profonde et ce sont mes épaules qui portèrent sur les rebords. Je « plantai banane », comme on dit chez nous, et je faillis me casser le cou, car ma tête fut prise et je dus me dégager avec peine. J'ai failli d'ailleurs être tué plusieurs fois.

Un autre jour, c'était dans la savane de Monterran, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les casernes de l'artillerie ; nous étions nombreux, car des amis étaient venus nous voir et leurs chevaux étaient de la course. C'était un vrai steeple chase. Le gazon était humide, glissant. Sopha buta si fortement que je tombai par terre et comme j'étais en avant, le cheval qui me suivait marcha sur mon chapeau en m'effleurant de son sabot si fortement la tête qu'une poignée de mes cheveux resta dans le fond du chapeau écrasé. Comme vous le voyez, mes chers enfants, je l'ai échappé bel et bien !

Comme je vous le disais tout à l'heure, j'étais solide à cheval. Ainsi je ne me servais, à poil, que d'une corde avec babouquet et, faisant le crâne, chose bien imprudente, je plaçais la corde sous moi et je laissais galoper le cheval en me croisant les bras ; ou bien je montais en regardant la croupe, ce qui était encore plus téméraire. Comme vous le pensez bien, je n'aurais plus voulu le faire par la suite et devenu homme.

Je me souviens encore que, peu de jours avant mon départ pour la France, mon beau-frère m'ayant donné, à l'étude de mon père, son cheval à reconduire à la maison, je le piquai au départ et la bête, très vive, s'emballant, j'eus de la peine à la bien diriger sur les mauvais pavés de nos rues de la Basse-Terre ; craignant qu'elle ne s'arrêtât court devant son écurie ou qu'elle y entrât malgré moi, moi dessus, je parai le coup ; mais l'animal alla plus loin se heurter contre l'angle de la maison de M. FAVREAU, près de chez moi, et s'arrêta net. Je tombai, heureusement, sans me faire de mal.

Je crois aux intuitions maternelles. Vous verrez, mes chers enfants, si j'ai raison. Voici ce qu'il est arrivé à ma mère. Un matin, au coup sonnante de l'angelus (6 heures) ma mère se réveille en sursaut : elle venait de rêver que ma plus jeune sœur, âgée de 15 mois ¹⁴⁷, était dormant dans son berceau, un ange la contemplant. Et je dois ajouter qu'Emma était fort jolie, belle enfant et que ma mère en était fière. Cet ange dit à ma mère : « Console-toi, ta fille n'est pas faite pour cette terre. Dans trois jours, à la même heure, je viendrai la prendre pour la conduire au ciel, sa vraie demeure. » Ma mère se précipita vers le berceau et vit l'enfant dormant d'un profond sommeil ; elle la toucha et s'assura anxieusement qu'elle n'avait rien. Elle fit part à mon père de ce rêve et de ses craintes, mais il ne put la rassurer : elle était persuadée que ce rêve se réaliserait. Elle en parla à son entourage qui ne put non plus lui faire entendre raison.

¹⁴⁷ Née le 23 avril 1835 ; déclaré le 2 mai.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

La journée se passa et ma petite sœur était superbe de santé. Le jour suivant s'écoula de même, mais ma mère ne vivait pas d'inquiétude. Le surlendemain, au matin, ma mère qui ne perdait pas de vue Emma, s'aperçut qu'elle avait un peu de fièvre. On envoya bien vite appeler le docteur GONNET, ami de la famille et parrain de ma sœur ¹⁴⁸. Il vint de suite et attribua cette petite fièvre à la dentition et fit cependant quelques prescriptions. Le mal augmenta dans la journée et le soir le médecin constatait avec peine, car il aimait beaucoup sa filleule, que le cas était grave. Il en fut malade lui-même et vomit son dîner par la fenêtre de l'antichambre. Il lutta tant qu'il put, traitant ma sœur pour la dentition. Vers le jour, il avoua à mon père qu'il voyait trop tard que c'était des crises tétaniques qu'avait Emma et qu'elle était perdue. En effet, comme sonnait l'angelus, elle rendait le dernier soupir. Elle mourait de crises occasionnées par les vers intestinaux. Le rêve de ma mère s'était donc réalisé : le ciel avait un ange de plus ! C'était le 1^{er} août 1836.

Ma mère en devint folle de douleur. Elle resta en effet comme folle et ce n'est que petit à petit qu'elle devint calme, mais elle ne se consola jamais de la mort de son enfant. Son cœur se gonflait chaque fois que ce souvenir lui revenait à l'esprit. Aussi à la maison on évitait d'en parler.

Je ne me rendais pas compte de ce qui se passait auprès de moi : je n'avais alors que 6 ans. Je riais et je me souviens que Dada Hélène me grondait et tâchait de me faire comprendre le deuil qui nous enveloppait. Il me semble encore voir ma petite sœur et ce souvenir ne s'est jamais effacé de ma mémoire.

Je n'ai pas souvenance d'avoir vu mon père, ni ma mère, ni mes sœurs, malades. Tous étaient d'une parfaite santé. Quant à moi, j'avais quelquefois l'estomac dérangé : cela venait de ce que je « macaillais », comme on dit à la Guadeloupe. Nous n'avons jamais eu non plus ni clous, ni furoncles, etc. Je me souviens, cependant, que j'ai eu sur une lèvre un bobo qui ne guérissait pas, malgré les soins du médecin. Un jour, on m'indiqua un simple ; j'en fis part à mes parents et on me laissa faire : c'était d'écraser des feuilles de « guéri trop vite », plante très astringente qui croît surtout sur les vieilles mesures, d'en extraire le jus et d'en mettre sur la plaie en la recouvrant d'une feuille tendre, légèrement ramollie avec les doigts, de la même plante. Je fus en peu de jours radicalement guéri. Je pouvais avoir alors dix à douze ans.

J'avais fait par exemple une grave maladie 2 ou 3 ans auparavant. J'avais vomi noir 3 fois : c'était la fièvre jaune. J'étais si mal, un soir, que j'entendis mon père dire à ma mère qui me contemplait : « Ne pleure donc pas ainsi devant lui, il se croirait plus malade qu'il n'est. » J'eus la chance d'en réchapper. Dès que je pus supporter le voyage, on me renvoya auprès de ma grand'mère, sur l'habitation Souque que nous avons eue plus tard et que j'habitais depuis quelque temps. J'étais descendu en ville pendant une épidémie de fièvre jaune et, sortant du climat frais de Saint-Claude, je pris la maladie, comme si j'étais européen.

Comme je l'ai déjà dit, mon père et ma mère étaient musiciens. On se réunissait souvent à la maison le soir et l'on faisait de la bonne musique. Tout le monde était gai. Je m'endormais quelquefois au pied de la console qui ornait le salon. Un soir, mon parrain, en s'amusant avec M. de FITTE, qui était très fort, monta sur ses épaules et me prit sur les siennes. Nous entrâmes ainsi au salon. Chacun de rire. On menait alors joyeuse vie et sans dépenser d'argent.

¹⁴⁸ Louis Marie Gonnet, 37 ans, docteur médecin, chirurgien du roi.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Mon père était trop absorbé par les affaires pour pouvoir s'occuper lui-même de mon instruction. On m'avait mis à l'école, mais j'étais paresseux et je ne faisais rien. C'est alors que, mon beau-frère partant pour la France, en congé, on me confia à lui pour me conduire à Paris. Nous partîmes sur un navire à voiles en juillet 1844. Quel coup pour ma pauvre mère. J'étais déjà rendu au bord de la mer qu'elle me fit revenir à la maison pour m'embrasser encore. Que ces séparations sont pénibles ! Il faut avoir passé par là pour les comprendre. Nous nous embarquâmes sous voiles une après-midi, le navire étant parti de la Pointe-à-Pitre et ne faisant que passer à la Basse-Terre. Rendu à bord, je fus pris par le mal de mer et obligé de me coucher : il ne me quitta plus pendant la traversée qui dura 47 jours.

Chapitre 2 : mon séjour en France

Arrivés au Havre sur l'Anna, un des plus beaux trois-mâts d'alors, VILLEPIN et moi partîmes de suite pour Paris. J'avais été bien des fois demandé à mon père par ses cousins Théophile et Laure VAUCHELET ¹⁴⁹ ; c'est ce qui l'avait décidé à me confier à eux, qui étaient de fait mes oncle et tante à la mode de Bretagne, mais leur accueil fut froid, tandis que je fus reçu à bras ouverts par M. et Mme GILLOT SAINT EVRE ¹⁵⁰. Aussi, mon beau-frère en parla franchement à ces bons et vieux amis de mon père qui me demandèrent aussitôt ; et voilà comment je leur fus confié et je n'eus toujours qu'à m'en féliciter.

Comme je devais être confié à mes cousins, VILLEPIN, pour ne pas paraître me détacher d'eux en quittant Paris, leur remit une somme de 50 francs que j'avais à moi-même. C'était l'argent que ma grand-mère m'avait donné en partant. Il les pria de le garder et de me le remettre quand j'en aurais besoin. Je ne leur demandai jamais un centime, puisque j'avais d'autre argent ; je le réservais, comme on dit, pour une poire contre la soif. Mes cousins venaient de temps en temps me voir à ma pension et m'apportaient du chocolat ou des sucreries. J'étais sensible à ce que je croyais une attention, mais je fus déçu lorsqu'un beau jour l'un d'eux me dit, en me remettant du chocolat, que l'argent était fini. Ce n'était pas aimable de leur part. Aussi, je n'ai jamais eu grande affection pour eux. Quelle différence avec M. et Mme GILLOT ! Je les ai aimés sincèrement. J'étais à l'aise chez eux. Quand je leur ai raconté la chose, ils en ont été surpris et indignés.

C'est à la pension Landry, qui existait à l'angle des rues Chaptal et Blanche ¹⁵¹, que me mit VILLEPIN. Il choisit cet établissement parce qu'il y avait là pas mal de créoles de la Guadeloupe, entre autres le fils de M. de CHAZELLES, notre délégué ¹⁵². J'y restai jusqu'à mon départ pour la Guadeloupe, en 1848, chassé par la Révolution.

¹⁴⁹ Rappel : frère et sœur, peintres, enfants d'Antoine Vauchelet, le frère de Maximilien, grand-père du narrateur.

¹⁵⁰ Rappel : Gillot Saint Evre avait épousé Augustine Oudart, fille de celui qui avait pris en charge à Paris Émile Vauchelet et compagne de jeu de celui-ci.

¹⁵¹ 32 rue Chaptal, au nord du 9^e arrondissement. Institution aujourd'hui disparue, où Verlaine avait été mis en pension en 1853, donc après le séjour d'Émile Vauchelet.

¹⁵² Adolphe Henri, fils de Charles Adolphe de Chazelles (1818-1888), fabricant de sucre, conseiller colonial, délégué de la Guadeloupe auprès du gouvernement, x 1851 Sainte Anne, Laure de Bérard de Montalet. Voir « Famille de CHAZELLES, la branche guadeloupéenne d'une famille d'Auvergne », GHC 176, décembre 2004, p. 4376-77.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

VILLEPIN avait à Paris une sœur, Mme MORLOT ¹⁵³. J'ai été très bien accueilli par elle et son mari et par la grand'mère MORLOT ¹⁵⁴. Quant à leurs enfants, Marie, Camille et Léon, ils me traitèrent en frère aîné. Tout ce monde-là m'aimait bien. M. MORLOT était tout ce qu'on peut appeler une bonne pâte d'homme ; sa mère était malheureusement sourde, mais elle causait fort bien. C'était en un mot des gens comme il faut, mais peu fortunés.

Dès mon arrivée en France, j'eus, comme on dit, la bride sur le cou. Je sortais seul et, je dois le dire à ma louange, je n'en ai jamais abusé. J'ai toujours eu instinctivement le respect de moi-même et la crainte de faire de la peine à mes parents. A vrai dire, le fond était bon chez moi et si je n'ai pas mal tourné, c'est que je ne l'ai pas voulu. J'ai appris de bonne heure à craindre Dieu et à aimer mes parents, à les respecter. Faites de même, mes chers enfants !

C'est pendant que j'étais en mer qu'eut lieu l'incendie qui détruisit la rangée de maisons qui se trouvait entre le Cours Nolvos et la mer, à la Basse-Terre. Et c'est à cette occasion que mon père fut décoré. Je crois vous l'avoir déjà dit. C'est aussi pendant que j'étais à Paris que mourut ma grande tante Madelonnette FÉRAUD. J'en ressentis du chagrin. Je la taquinais, je lui faisais de la peine quelquefois. Tout cela me revenait et je me le reprochais, car elle était bien bonne et, de plus, malheureuse, puisque mon père l'avait recueillie.

Ma famille m'écrivait par chaque courrier et j'en faisais autant. C'est avec bonheur que je recevais les lettres du pays. J'ai toujours été aimant. J'ai eu même des moments de nostalgie. J'ai conservé religieusement toutes les lettres que l'on m'a écrites alors. Parmi elles sont celles du frère Hyacinthe ¹⁵⁵, qui m'a instruit pour la première communion. C'était un saint. Il était tout petit. Nous l'avions surnommé Petit Bondieu.

Je vais raconter quelque chose qui ressemble à du roman. A la pension Landry où je faisais mes études classiques, je faisais de la gymnastique et j'étais même assez habile aux exercices corporels, surtout l'escrime. Notre gymnase était en plein air au fond de notre grande cour de récréation et à côté du jardinet de M. Landry et bornait avec d'autres jardins appartenant à des immeubles de la rue Fontaine. Mes camarades criaient mon nom quelque fois et les voisins entendaient. Un M. GODEFROY, locataire d'un appartement de cette rue et ayant aussi un petit jardin contigu au nôtre, fut intrigué par ce nom de VAUCHELET, à ce point qu'il vint un jour à ma pension et me demanda. Je passai au salon et je me trouvai en face d'un homme fort bien. Il me demanda de quel pays j'étais, etc. Et quand je lui ai fait connaître exactement mon identité, il m'embrassa et se fit connaître à son tour. C'était un ancien ami de mon père. Plus tard, il me mena chez lui et sa maison me devint hospitalière. Il avait femme et deux enfants : un garçon et une fille à peu près de mon âge. J'allais souvent les voir et ils ont été charmants pour moi. Voici ce qu'il me raconta.

¹⁵³ Louise Henriette Séraphine Varanguien de Villepin x 1830 Charles Ernest Iriex Morlot.

¹⁵⁴ Louise Octavie Caumartin (Bernard de Morel sur Geneanet).

¹⁵⁵ Yves Fichon, frère Hyacinthe, frère de l'instruction chrétienne de Ploërmel à Basse Terre <https://issuu.com/scduag/docs/adg17092/108> (Almanach de la Guadeloupe 1851 p. 106), Bibliothèque Manioc. Aussi <https://books.openedition.org/pur/11327?lang=fr> « Les idées pédagogiques de Jean-Marie de Lamennais », et « La qualité ethnographique des écrits missionnaires dans la Caraïbe francophone au XIXe siècle », Philippe Delisle, Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe 142, septembre-décembre 2005, et, du même auteur, « Congrégations enseignantes et missions extérieures. L'exemple des Frères de Ploërmel et des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny aux Antilles françaises (XIX^e siècle) », in La France, pays de missionnaires », Rome, 5 octobre 2000 Mémoire Spiritaine, n°13, premier semestre 2001, p.41 à 59.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Votre père, me dit-il, et moi nous habitons la Basse-Terre ; nous étions fort liés et nous n'avions pas de secret l'un pour l'autre. Il arriva que nous devînmes amoureux tous deux de mademoiselle Éléonore DEVILLE, fort jolie personne. Nous cherchions à lui plaire, mais en bons amis, nous nous fîmes la promesse que le préféré des deux resterait le vainqueur et que l'autre se retirerait, restant bons amis. En effet, VAUCHELET eut le cœur de la jolie et bonne M^{elle} Éléonore DEVILLE et moi, voulant rester fidèle à ma promesse et le cœur fort gros, je rentrai en France, souhaitant tout le bonheur possible aux jeunes époux. Nous correspondîmes et nos relations cessèrent, sans qu'il y ait eu jamais entre nous l'ombre de la jalousie. Mon père, à qui j'avais écrit ce qui m'arrivait, m'a confirmé les faits et la liaison se raviva entre ces vieux et sincères amis.

De retour à la Guadeloupe, je correspondis avec cette excellente famille. Puis, après la mort de M. GODEFROY, nos relations cessèrent. Il mourut d'une manière atroce et voici comment. Il était goutteux et pris alors d'un accès de goutte qui l'obligeait à garder le lit. Sa famille, c'est-à-dire sa femme et ses deux enfants, avaient été au bal et l'avaient laissé aux soins de la bonne. Celle-ci, son travail terminé, le laissa lisant dans son lit son journal. Que s'est-il passé alors ? On suppose que, ne pouvant se servir que de ses bras, il aura voulu prendre quelque chose et aura renversé sa lampe, qui aura mis le feu aux rideaux du lit. Bref, attirés par l'odeur de brûlé, les voisins et la bonne enfoncèrent la porte, on appela les pompiers et on trouva tout consumé dans la chambre et notre vieil ami carbonisé. Au petit jour, quand rentra la famille, quelle douloureuse surprise ! Quel coup affreux ! Et dire que pendant que les enfants dansaient, leur père mourait brûlé. C'est atroce, rien que d'y penser. N'est-ce pas comme je vous le disais, un vrai roman ?

Ici s'arrête le texte qui nous a été communiqué. Si l'on en juge par le plan que donne l'auteur au début de ses Mémoires, il manque les troisième, quatrième et cinquième chapitres, ce qui doublerait, au moins, la longueur du texte.

Nous avons envoyé un message à *Xavier Guibe* qui, d'après ses contributions sur Geneanet, semble posséder ces Mémoires, peut-être au complet, ou du moins en avoir eu communication mais nous n'avons pas eu de réponse.

Si nous avons communication, par lui ou par un lecteur de notre article, de la fin du récit ou au moins des troisième et quatrième parties, qui concernent la Guadeloupe, nous la publierons bien volontiers.

Mais peut-être Louis Émile Vauchelet n'a-t-il jamais continué la rédaction de ses Mémoires ?

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)